

Afrobasket dames
Ensemble pour
défendre notre titre



Orange, sponsor n°1 du basket sénégalais.



Sénégal



Nigéria

Ce 23 août à 20h45
Palais des Sports Salamatou Maïga, Bamako



ENQUÊTE

MERCREDI 23 AOUT 2017
NUMÉRO 1848

100 F

DOSSIER : MALTRAITANCE DES HOMMES DANS LE COUPLE

La violence au féminin

LA COMMISSION FIXE LA DATE
DU 2 SEPTEMBRE

**Le Sénégal vers
2 fêtes de Tabaski**



P.2

PAIEMENT DE LA CAUTION DE KHALIFA
**Ses amis accélèrent
la cadence**

P.7

NON-LIEUX ACCORDÉS À L'INSU DE
LA FAMILLE DU MANNEQUIN

**Imbroglia autour de
l'affaire Maty Mbodji**



P.3



Illustration

Le poignant témoignage du président de l'Association des maris abandonnés
Mamadou Camara (Nouvelliste) : "On ne verra jamais un homme verser de l'huile chaude sur une femme"
Mamadou Wone (Sociologue) : "Les femmes ont l'apanage des violences sexuelles et verbales"

P. 4-5



**Jouer et gagner
avec Megawin**

Avec Megawin, plus tu joues, plus tu gagnes !
Envoies vite WIN au 22722 ou souscris via l'USSD au #111#228# et cumule des points
pour gagner 1 mouton par jour pour la Tabaski.
Tu peux aussi remporter 50 000F par jour, 250 000F par semaine et 1 500 000F par mois !

**Envoie
WIN au
22722**



DÉGÂTS COLLATÉRAUX DE L'AFFAIRE KHALIFA SALL

Deux de ses avocats en procédure disciplinaire



Mes El Mamadou Ndiaye et Magna Brice Sylva

Le couperet plane sur les deux jeunes avocats de la coalition Mankoo Taxawu Senegaal (MTS). En fait, suite à leur point presse tenu la semaine dernière, Mes El Mamadou Ndiaye et Magna Brice Sylva font l'objet d'une procédure disciplinaire depuis hier. Le bâtonnier de l'Ordre des avocats, Me Mbaye Guèye, a émis un avis demandant le déclenchement de la procédure. Il a désigné un rapporteur chargé d'entendre les deux avocats avant de produire un rapport. C'est sur la base de ce document qu'une décision sera prise. Mais le fait est que beaucoup s'interrogent sur une telle démarche, d'autant plus que

Mes Ndiaye et Sylva ne sont pas les seuls à contester par voie de presse les décisions rendues à l'encontre du maire de Dakar. "On veut simplement les intimider, vu qu'ils sont jeunes", a lancé un de nos interlocuteurs.

Interrogé, Me Ndiaye a rétorqué être astreint au silence. Toujours est-il que cette procédure est enclenchée suite à la rencontre qu'ils ont tenue le 16 août dernier, après le rejet, par le Conseil constitutionnel, des recours introduits par Khalifa Sall, tête de liste de la coalition MTS. Lors de ce face-à-face avec la presse, les deux jeunes avocats n'y étaient pas allés avec le dos de la cuillère.

Ils avaient qualifié de "forfaiture" la décision des "7 sages" et menaçaient de porter le combat devant les juridictions internationales. "Il est manifeste que le Conseil constitutionnel a voulu se réfugier derrière des considérations d'ordre formel pour rejeter le moyen sur lequel s'est fondé le recours de Khalifa Ababacar Sall", avait déclaré Me Ndiaye. Avant de poursuivre : "En rendant cette décision, le Conseil constitutionnel a failli à la mission qui lui a été assignée. Cela à un nom en droit, il s'agit d'un déni de justice, parce que le Conseil constitutionnel a trouvé prétexte pour annuler le recours. Cela est une violation manifeste qui peut être assimilée à une forfaiture. Donc, les "7 sages" se sont rendus coupables du crime de forfaiture."

Quant à Me Sylva, il était revenu sur le fond des recours introduits par leur client. "Nous avons constaté que sur les recours introduits par Khalifa Sall ès nom et ès qualité de représentant de la coalition Mankoo Taxawu Senegaal, que principalement ce recours tendait à l'annulation des élections législatives du 30 juillet 2017. Le moyen principal qui a été développé dans ce recours était qu'à la suite d'un avis du Conseil constitutionnel, le ministre de l'Intérieur, par un communiqué, a autorisé des personnes qui n'avaient pas la carte d'électeur en leur possession, de participer aux élections. Une violation manifeste des dispositions des articles L53 et L78 du Code électoral". ■

822 tonnes au premier semestre 2016, soit un repli de 5 459 tonnes en valeur absolue. Cette situation est occasionnée par la baisse de 21,4 % des ventes à l'exportation qui se situent à 6 914 tonnes contre 8 794 tonnes à fin juin 2016. En variation mensuelle, la baisse des ventes à l'exportation s'est accentuée, passant de 1 114,7 tonnes en mai 2017 à 524 tonnes en juin 2017.

DONALD TRUMP



C'est un revirement spectaculaire de la part de Donald Trump : le président des Etats-Unis, qui avait promis de cesser d'être le gendarme du monde et de recentrer ses efforts sur l'Amérique (America first était l'un de ses slogans) a annoncé, avant-hier, un renfort militaire américain en Afghanistan. La guerre contre les talibans, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, est devenue le conflit le plus long dans lequel les Etats-Unis se soient engagés depuis leur indépendance. Alors que la plupart des pays occidentaux avaient retiré leurs troupes au 1er janvier 2015, lorsque la mission de l'OTAN avait pris fin, 8 400 militaires américains sont toujours présents en Afghanistan dans le cadre de l'opération "Soutien résolu". Un chiffre qui reste toutefois très loin des 100 000 hommes envoyés sur place au plus fort du conflit. A l'instar de Donald Trump, Barack Obama avait aussi opéré un spectaculaire revirement en décidant un très net renforcement des troupes (le surge) fin 2009 pour contrer la menace des talibans.

USA/PAKISTAN

C'est une passe d'armes diplomatique de tailles entre Washington et Islamabad. Le Pakistan a qualifié hier de "décevantes" les critiques du président états-unien, Donald Trump, qui a accusé ouvertement, la veille, le pays d'être un "refuge" pour les "terroristes" qui déstabilisent l'Afghanistan, rapporte le site du journal français le Monde. "Aucun pays au monde n'a davantage souffert que le Pakistan du fléau du terrorisme, souvent à travers des actions organisées au-delà de nos frontières", a déclaré son ministre des affaires étrangères dans un communiqué. Il a déploré que les critiques américaines "ignorent les énormes sacrifices de la nation pakistanaise" dans la lutte contre le terrorisme. Quelques heures plus tôt, le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, avait menacé le Pakistan, lui rappelant qu'il pourrait perdre son statut d'allié privilégié des Etats-Unis s'il ne changeait pas d'attitude vis-à-vis des talibans afghans.

USA/PAKISTAN (SUITE)

"Nous avons quelques moyens de pression, en termes d'aide, leur statut de partenaire non-membre de l'OTAN, tout cela peut être mis sur la table", a-t-il insisté. Le Pakistan est l'un des seize pays qui bénéficient actuellement de ce statut privilégié, qui prévoit une étroite coopération militaire avec les Etats-Unis. M. Tillerson a insisté sur la dimension "régionale" de cette stratégie, impliquant aussi l'Inde, qui "vise à faire pression sur les talibans pour qu'ils comprennent qu'ils ne gagneront pas sur le champ de bataille". "Nous ne gagnerons peut-être pas mais vous pas davantage. A un moment donné il faudra négocier", a-t-il lancé lors d'une conférence de presse à Washington, évoquant de nécessaires pourparlers entre le gouvernement afghan et les talibans. "Le Pakistan peut jouer un rôle important pour amener les talibans à la table des négociations", a-t-il estimé.

TABASKI

Comme la Korité, la Tabaski sera fêtée dans la division. Une partie des musulmans fêtera l'Aïd El Kébir le vendredi 1er septembre 2017, en même temps que l'Arabie saoudite. Mais la grande partie des Sénégalais célébrera la Tabaski le lendemain. La Commission nationale du croissant lunaire présidée par Mourchid Iyane Thiam a annoncé, ce mardi 22 août, que l'Aïd sera célébrée le samedi 2 septembre 2017.

DEMENTI

Depuis quelques jours, un message faisant part d'une note d'alerte de l'ambassade des USA au Sénégal qui inviterait ses ressortissants à éviter les lieux touristiques de notre pays, à cause de projets d'attentats terroristes circule sur les réseaux sociaux. Les Américains démentent formellement cette

information "erronée". En revanche, ils soutiennent avoir mis en garde leurs concitoyens sur les cas de vol récurrents à l'approche des grandes fêtes. "Nous avons pris connaissance des rumeurs selon lesquelles l'ambassade des Etats-Unis à Dakar a émis un avertissement de sécurité hier concernant des menaces terroristes au Sénégal. Nous n'avons pas émis une alerte concernant des menaces terroristes. Cependant, comme à l'approche de chaque grande fête, l'ambassade a publié, aujourd'hui, un message de sécurité attirant l'attention de ses ressortissants sur l'augmentation du taux de petite criminalité comme le pick-pocketing, les agressions, le vol de véhicules, etc.", lit-on sur la page Facebook de l'ambassade.

COTON

La production de coton du Sénégal est en baisse. Selon la

Société de développement des fibres textiles (SODEFITEX) citée par nos confrères d'Apanews, la production s'est fortement contractée de 29 % au premier semestre 2017 par rapport à la même période de 2016. La même source ajoute que cette production s'est élevée à 13 363 tonnes contre 18

REMERCIEMENTS

Famille feu El Hadji Macoumba Ba Diop, Famille feu El Hadji Badara Kane, Famille feu Fatou Kiné Diop ; Cheikh Tidiane Kane, ses enfants, parents et alliés, expriment leur gratitude envers tous ceux qui ont compati à leur peine, lors du rappel à Dieu de la regrettée



ADJARATOU NDÈYE TACKO DIOP

En ce 40ème jour, que Dieu le tout puissant l'accueille dans son paradis.

Fatiha + 11 likhlass

COURS DE VACANCES 2017

Des **PROFESSEURS** et des **INSTITUTEURS** rompus à la tâche vous dispensent des cours de vacances de remise à niveau à domicile en Août – Septembre selon votre choix en : Maths – Français – Anglais – PC – SVT - Philo – Economie – Histoire – Géographie – Espagnol – Etc....

Préparation au **BFEM** et **BAC**

Contact : 78 325. 44. 38

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général : **Mahmoudou Wane**
Directeur de publication : **Ibrahima Khalil Wade**
Rédacteur en chef : **Gaston Coly**
Secrétaire de la Rédaction : **Assane Mbaye**
Grands Reporters : **Babacar Willane & Mahmoudou Wane**
Chef de Desk Société : **Fatou Sy**
Chef de Desk Sports : **Adama Coly**
Chef de Desk Culture : **Bigué Bob**

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta, Mame Talla Diaw, Aida Diène, Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam, Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique : **Fodé Baldé**
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : **33 868 47 17**
Impression : **AFRICOME**

NON-LIEUX ACCORDÉS À L'INSU DE LA FAMILLE DU MANNEQUIN

Imbroglgio autour de l'affaire Maty Mbodji

Le procès sur l'affaire Maty Mbodji n'a pas pu se tenir, hier. Le dossier a été renvoyé au 12 septembre prochain pour l'extraction du seul prévenu retenu dans cette affaire : le Nigérian Uduko Ebubu pour offre et cession de drogue. Car, il nous revient qu'Abdoulaye Chaya Cavin Diagne et autres ont obtenu un non-lieu pour association de malfaiteurs, homicide involontaire, modification de l'état des lieux d'un délit ou crime, non-assistance à personne en danger et facilitation à autrui d'usage illégal de drogue à haut risque tableau numéro 1.

■ AWA FAYE

Que s'est-il passé dans l'affaire de la mort du mannequin Maty Mbodji ? Mystère et boule de gomme. L'avocat de la partie civile et le président de la 3ème chambre correctionnelle ont été mis devant un fait accompli inédit : les non-lieux accordés à Abdoulaye Chaya Cavin Diagne et Cie. Comment se fait-il que les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, d'homicide involontaire, de modification de l'état des lieux d'un délit ou crime, de non-assistance à personne en danger, de facilitation à autrui l'usage illégale de drogue à haut risque tableau numéro 1, retenus à leur rencontre, ont pu tomber sans aucune information préalable. Seul le Nigérian Uduko Ebubu a été renvoyé devant la juri-

diction compétente pour jugement. Le magistrat instructeur a visé uniquement le délit d'offre et cession contre lui.

Cette situation a surpris plus d'un, hier, à la salle du tribunal correctionnel de Dakar où devait se tenir le procès. Car, alors qu'on s'attendait à voir à la barre Abdoulaye Chaya Cavin Diagne et Cie pour les cinq infractions précitées, le président dudit tribunal n'a appelé qu'une seule personne : Uduko Ebubu. Celui-ci, condamné à deux ans de prison dans une autre procédure d'offre et de cession en vue d'une consommation personnelle avec son compatriote Godewine Oké-chukwu Okoko, n'a pas été extrait de sa cellule pour sa comparution. Devant l'étonnement général, personne n'a répondu à l'appel du juge, à l'exception du conseil de la partie civile. Saisi par



le président du tribunal, le Substitut du procureur a avoué que l'affaire avait atterri devant la Chambre d'accusation où les prévenus avaient bénéficié d'un non-lieu, sauf Uduko Ebubu.

Confus, le président a renvoyé l'affaire jusqu'au 12 septembre prochain pour l'extraction du Nigérian. "Nous allons renvoyer le dossier à la date indiquée ; le prévenu Uduko Ebubu sera là. Il va nous dire ce qui s'est passé. Toutefois, on avisera la partie civile", a lancé le juge à l'endroit de l'avocat commis par la mère de Maty Mbodji, Diatou Fall Diagne.

L'avocat de la mère de Maty Mbodji : "Même le président du tribunal n'y voit pas clair"

Interpellé à sa sortie de la salle d'audience, le conseil de la partie civile a fait savoir qu'il ignore "vraiment" ce qui s'est passé dans cette affaire. "Même le président du tribunal n'y voit pas clair", a-t-il indiqué avant de presser le pas. Le mannequin Maty Mbodji est décédé, le

23 juillet 2015, des suites d'une overdose. Des investigations menées par les éléments de la Sûreté urbaine ont permis de découvrir que le jour des faits, elle se trouvait dans un appartement loué avec des amis dont son copain Abdoulaye Chaya Cavin Diagne. Tout à coup, elle a commencé à suffoquer avant de tomber raide. Loin d'appeler des secours, ses compagnons ont tenté de la sauver. En vain. La belle liane a rendu l'âme quelques minutes plus tard. S'étant rendus sur les lieux, les enquêteurs ont constaté que l'endroit avait été nettoyé. Cependant, à la suite d'une fouille minutieuse, des traces d'une poudre blanche ont été relevées. L'examen a démontré qu'il s'agissait de la cocaïne.

Godewine Okéchukwu et Uduko Ebubu ont été accusés d'être les fournisseurs de drogue de la Thiessoise. Lorsqu'ils ont été arrêtés, 2,5 g de cocaïne et la somme de 99 000 F CFA ont été découverts par devers Okéchukwu. Uduko Ebubu détenait, lui, 2 grammes de cocaïne qu'il devait livrer, ainsi qu'un montant de 12 000 F CFA. Les prévenus avaient nié les faits qui leur sont reprochés. Mais ils n'avaient pas convaincu le tribunal qui les avait déclarés coupables en avril dernier. ■

CHARLATANISME, ESCROQUERIE ET MENACES VERBALES DE MORT

La chute d'un maître-chanteur

La sentence est tombée. Six mois d'emprisonnement à l'encontre de Gurro Kebbeh pour charlatanisme, escroquerie et menaces verbales de mort au préjudice d'Oumou Ngom.

■ LAMINE DIAGNE (STAGIAIRE)

Il ne va pas passer la fête de Tabaski en famille. Gurro Kebbeh, d'origine guinéenne, a été jugé et condamné à une peine de 6 mois ferme. Il était en détention préventive depuis un peu plus d'un mois. Il a comparu hier au Tribunal de Grande Instance Hors classe de Dakar pour les faits de "charlatanisme, escroquerie et menaces de mort" aux dépens de la dame Oumou Ngom. Cette dernière, voulant mettre un terme à son mariage, avait sollicité ses services. Au début, le "marabout" et, également maître coranique, lui a, selon ses dires, demandé la somme d'un million de francs Cfa pour les besoins de sacrifices et d'offrandes.

Mue par son désir de rompre les liens conjugaux et de récupérer ses enfants des mains de son "ex-époux", Oumou s'est "innocemment" pliée à cette injonction. Au mois de juillet passé, elle dit avoir été conduite à la forêt classée de Mbao où Gurro lui a fait croire que les djinns désiraient s'adresser à elle. Une fois sur les lieux, avance la victime, elle a entendu des voix qui lui parlaient et qu'elle n'était pas parvenue à localiser. A l'issue de cet entretien avec les "djinns", elle devait s'acquitter d'un autre montant de 350 000 F Cfa exigé par le maître coranique pour un autre sacrifice, avant de fixer un autre rendez-vous au même endroit. Les séances de divination qui devaient durer moins d'une semaine, d'après les assurances du marabout, finirent par tirer en longueur.

"J'étais hypnotisée et ne comprenais rien de ce qui se passait"

La dame, ne pouvant plus continuer à honorer les sollicitations, a fini par se rendre compte de "l'inefficacité du marabout véreux". "J'ai remis au total 9 000 000 F à Gurro et j'ignorais sérieusement les raisons pour lesquelles je me comportais ainsi. J'étais hypnotisée et ne comprenais rien de ce qui se passait", a confessé Oumou. D'ailleurs, lors de son audition, elle a affirmé s'être rendue, une seconde fois, dans la forêt de Mbao, à la demande de Gurro. A son arrivée, elle aurait trouvé son "bienfaiteur" avec trois sacs remplis de billets de banque. "Il m'a fait savoir que l'argent (17 000 000 milliards) m'appartenait, mais avant de pouvoir en disposer, je devais d'abord

lui verser 7 000 000", a expliqué la dame devant le juge. Devant son refus d'obtempérer, elle a reçu des menaces de mort sur sa fille. "De peur qu'il ne mette ses menaces à exécution, j'ai finalement cédé", a tenté d'expliquer Oumou. A partir de cet instant, les relations ont tourné au "chantage" et à la "contrainte". Les 7 000 000 ont été ainsi encaissés par le marabout, qui tarde jusque-là à produire un "miracle et les effets escomptés".

Le Guinéen de 38 ans, convaincu d'avoir "mystiquement la dame sous son contrôle", continuait à lui réclamer de l'argent pour, aurait-il dit, "finir sa bénédiction et ses prières". Consciente d'être victime d'une arnaque, Oumou a décidé de porter les faits à la connaissance de la justice, en déposant une plainte à la Section de Recherches de la gendarmerie nationale contre son "maître-chanteur", pour paraphraser un des avocats de la partie civile. Le prévenu, visiblement mal à l'aise dans son caftan blanc à fines rayures multicolores, s'est inscrit en faux contre les affirmations de sa solliciteuse. "Quand Oumou était venue vers moi pour me dire qu'elle voulait quitter son mari, je lui ai déconseillé de le faire, car cela est banni par l'Islam", a-t-il lancé, dans un wolof pas tout à fait conforme.

Après la forêt classée de Mbao... le Tribunal

Lorsqu'elle s'est rendue compte qu'il s'agissait d'une escroquerie, Oumou a, dans un premier temps, tenté de rompre tout contact avec Gurro, mais ce dernier aurait continué à la harceler et la menacer, si "elle ne poursuivait pas l'affaire jusqu'au bout", a fait savoir son avocat dans sa plaidoirie. Pour lui, "Oumou devait honorer toute demande des soi-disant djinns sans arrière-pensée", a déclaré Me Diop. Se doutant certainement d'avoir été démasqué dans ses manœuvres frauduleuses, le marabout doublé de charlatan, et qui disposerait d'une nationalité gambienne, serait allé se réfugier à Ziguinchor, avant de prendre la poudre d'escampette pour Banjul.

Néanmoins, il n'a pas rompu ses communications téléphoniques avec la victime et a continué de lui faire miroiter un divorce prochain, à condition d'un énième versement. C'est ainsi que le 10 août dernier, il lui a fixé un rendez-vous dans

une auberge sise à Mbao. La gendarmerie, informée par la victime de cette rencontre, avait dépêché une équipe au lieu du rendez-vous fatal au Gambien. Ce qui a permis son interpellation et à son arrestation. L'enquête préliminaire faite par l'Officier de la Police Judiciaire et le réquisitoire du parquet ont permis de réunir, à l'encontre du prévenu, des indices faisant présumer et préciser en fin de compte qu'il a commis les faits pour lesquels il est poursuivi.

L'avocat de la défense, en rejetant les arguments de la partie civile, a demandé au juge une "application légère et clémente de la loi", dans la mesure où leur client n'était pas animé de "mauvaise foi" et qu'il aurait conseillé à "la présumée victime" de préserver son ménage. Le tribunal, après en avoir délibéré à huis-clos, a condamné Gurro Kebbeh à 6 mois ferme, lequel va verser une somme d'argent (pas encore précisée) à la victime en guise de dommages et intérêts. ■



CENTRE HOSPITALIER NATIONAL UNIVERSITAIRE de FANN

CELLULE DE PASSATION DES MARCHES.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

AOO: N°05-17/MSAS/CHNU FANN

1. Référence de la Procédure: Appel d'offre ouvert pour la fourniture l'installation et la mise en service en deux(02) lots d'un groupe électrogène de 150 KVA et d'un onduleur de 200 de KVA au profit des services du CHNU de FANN.

2. Lieu d'exécution: CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE FANN

3. Date de lancement : L'Enquête N°1811 du Lundi 10 juillet 2017.

4. Nombre d'offres reçues des candidats : 03 (trois) offres.

*** ENERGIE COM ;**

*** BIA Dakar ;**

*** NEUROTECH ;**

5. Montant des offres retenues en Francs CFA/TTC et adresses des attributaires provisoires.

Référence des Lots	Attributaires provisoires	Montants en F CFA TTC	Adresses
Lot 1 : Fourniture, installation et mise en service groupe électrogène de 150KVA	BIA Dakar	38 603 843	Km 18.5 Route de Rufisque
Lot 2 : Fourniture, installation et mise en service d'un Onduleur de 200 KVA	ENERGIE COM	31 764 571	Sicap point E Immeuble ABC Bur N°6 Dakar

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du Décret 2014- du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la personne responsable du Marché en vertu de l'Article 86 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différents en matière de passation des marchés publics, pléoc auprès de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 87 dudit Code.

Le Directeur du CHNU de FANN

VIOLENCES ENVERS LES HOMMES DANS LE COUPLE

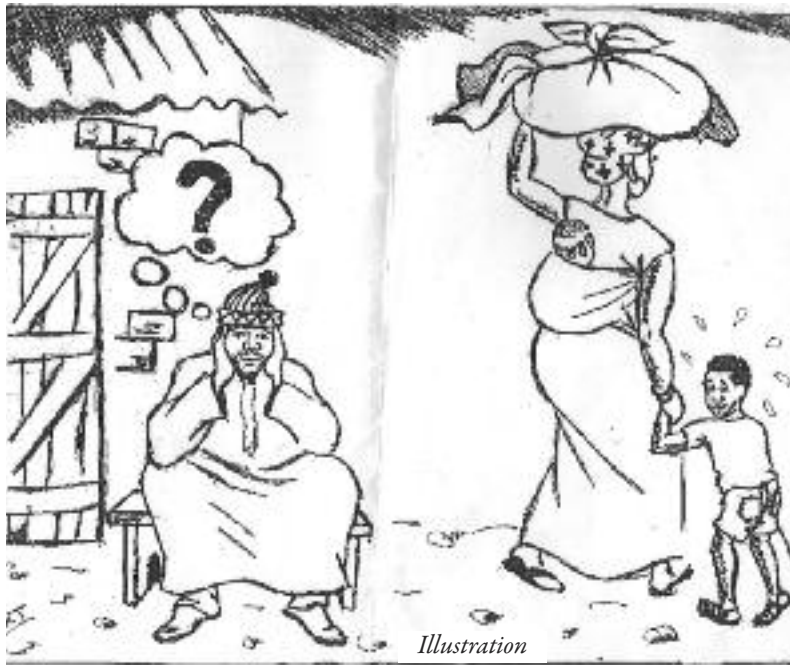
Quand le “sexe faible” prend le pouvoir

Les violences envers les époux ou les compagnons sont une réalité, au Sénégal, qu'on ose, à peine, évoquer du bout de la langue. Le sujet est tabou. Mais le président de l'Association des maris abandonnés, Moussa Ndiaye, est de ceux qui souhaitent libérer la parole et parler de ces misères faites aux hommes. Dans ce dossier consacré à ce phonème, le sociologue Mamadou Moustapha Wone apporte aussi son éclairage sur une réalité douloureuse.

Débattre des violences faites aux hommes, en public, n'est pas chose aisée, dans une société où ces derniers sont considérés comme le “sexe fort”, les “dominants”. Pourtant, les exemples ne manquent pas et la dernière histoire qui a fait les choux gras des journaux sénégalais, est celle de Babacar Mbaye.

En effet, le jeune marié avait été ébouillanté par sa femme, en novembre 2016. Des blessures au troisième degré qui avaient failli emporter la victime. Pire, le 19 juin 2016, l'affaire de la dame F. Nd., qui a abrégé la vie de son mari à Darou Tanzil, dans la commune de Touba, avait défrayé la chronique. Ce drame avait eu pour soubassement la série “Wiri Wiri” diffusée à cette période sur la TFM. L'épouse reprochait à son mari son manque de galanterie et l'incitait à prendre exemple sur l'acteur Jojo. Une dispute, puis le drame s'en était suivi.

Pour dire que, dans le couple, les hommes n'ont pas l'apanage de la violence. Fallou Diouf, la soixantaine, rencontré au marché de friperie de



Colobane, est de cet avis. “Les femmes sont plus organisées que nous les hommes et elles ont plus de tribunes pour s'exprimer. C'est pourquoi les gens pensent qu'elles sont plus victimes de violences que les hommes”, dit-il. Ce père de famille monogame soutient que les hommes

doivent, comme elles, former des associations. “Les pressions que les femmes exercent sur nous sont inexplicables. Mais puisque la société nous dit que l'homme doit être tolérant, nous ne disons rien. Les hommes monogames sont les plus fatigués. A la maison, ce sont même

nos filles qui s'occupent de nous. Nous sommes très fatigués”, confie-t-il, l'air désespéré, tout en sortant un morceau de cola de ses poches.

Le vieux Fallou n'est pas seul. Se tient à ses côtés un groupe d'hommes. A la question de savoir ce qu'ils pensent des violences faites aux hommes, ils éclatent tous de rire. Après quelques moments d'hésitations l'un d'eux se lance : “La plupart des femmes ne veulent plus rien tolérer à leurs maris. C'est l'origine des problèmes au sein des couples. Parfois, elle t'appelle, tu lui dis que tu es encore au travail, mais elle ne te croit pas et commence à te crier dessus. Or, si on prend une femme, c'est parce qu'on l'aime et qu'on a envie de vivre avec elle en paix”, déclare Mactar. La cinquantaine bien sonnée, le chauffeur de taxi ajoute que toute femme doit être aux petits soins pour son mari, lorsqu'il descend du travail. Surtout lorsqu'elle ignore ce qu'il a enduré pour assurer la dépense quotidienne. “Nos mamans savaient bien prendre soin de leurs maris. Elles les consolait, à chaque fois que c'était nécessaire. Ce que ne savent pas faire les femmes de nos jours. Dès que tu arrives à la maison, elles commencent à se plaindre”, se désole-t-il.

La violence sexuelle, l'autre calvaire

Arme de lutte ou moyen de riposte, les femmes ont souvent la mainmise sur la violence sexuelle. Elles l'utilisent, dans la plupart des cas, pour faire mal à leurs conjoints. “Je donne tout ce que je gagne à ma femme, mais cela ne se passe pas comme je le veux à la maison. Tous mes désirs ne sont pas comblés”, révèle un vieux sous le couvert de l'anonymat,

trouvé dans une “grand-place” au marché HLM. A la question de savoir ce qu'il voulait dire par “tous mes désirs ne sont pas satisfaits”, il éclate de rire. “Non, léép dou nékh daal ci keur gui, dou nékh daal”, rétorque-t-il en wolof. Ce qui veut dire littéralement : “Tout n'est pas génial à la maison.” “Si je donne mon argent et que je ne réclame ni une eau fraîche ni autre chose, donc le reste est facile à combler”, ajoute-t-il avec espièglerie, déclenchant ainsi un fou rire chez tous les autres hommes présents au garage.

Selon ce retraité, sa femme “ne fait même pas le linge” pour lui. Il paie pour qu'on lave ses habits. “Au début de notre mariage, elle prenait soin de moi, mais depuis que je suis à la retraite, elle ne me sert plus à manger”, dit-il d'une mine triste. Notre interlocuteur soutient que les hommes qui subissent les violences conjugales sont les animateurs des “grand-places”. “Tout homme rêve de rejoindre sa famille aussitôt après le travail. C'est juste à cause des problèmes que certains traînent dans ces endroits jusqu'à des heures tardives. Si ce n'était pas le cas, il y aurait moins de personnes dans ces lieux. La solution, c'est d'avoir plusieurs femmes”, soutient-il.

Au Sénégal, il est impossible de donner un chiffre sur le nombre d'hommes victimes de violences conjugales. Parce que, jusque-là, aucune étude n'a été menée sur la question. Même l'Association des “maris battus” censée défendre la cause masculine est presque invisible dans les tribunes d'expression où sont souvent présentes les femmes. Sur Facebook, leur page créée depuis 2014 n'a que “50 mentions J'aime” et est inactive. ■

MOUSSA NDIAYE (MARI ABANDONNÉ)

“J'ai failli me réfugier dans la folie”

Dans ce récit, le président de l'Association des maris abandonnés, Moussa Ndiaye, raconte par le menu le calvaire qu'il a vécu dans son mariage.

“Un mois avant le mariage, il (le mari) parle, elle (la femme) écoute. Un mois après le mariage, elle parle, il écoute. Dix ans après le mariage, ils parlent en même temps et les voisins écoutent”, caricaturait ainsi le mariage l'écrivain et poète français Pierre Véron. Le président de l'Association des maris abandonnés, Moussa Ndiaye, n'a même pas fait cinq ans de mariage pour vivre la situation qu'évoque Pierre Véron.

Au début de leur union, tout allait à merveille. Les deux tourtereaux s'offraient des cadeaux, à chaque fois que l'occasion se présentait, pour raviver la flamme de leur amour. Les problèmes ont commencé lorsque l'époux a perdu son emploi. Après sa démission, il a pensé à monter sa propre affaire. Mais ça n'a pas marché. Alors, c'est de là qu'ont commencé les problèmes à la maison. “Elle voulait m'imposer des choses que je ne pouvais pas faire.

Elle voulait se comparer aux épouses de mes frères. Alors que nous n'avions pas les mêmes situations financières. Elle voulait avoir tout ce que ces dernières avaient. A un certain moment, je me suis demandé si c'est vraiment la femme que j'ai tant aimée et épousée. Je ne pouvais plus lui donner un ordre. Elle faisait ce qu'elle voulait. Or, tout ce que l'homme a dans sa maison c'est son autorité. Dès qu'il la perd, il ne lui reste rien”, narre-t-il.

Si l'homme a des soucis dans son lieu de travail, poursuit Moussa, il s'attend à être consolé une fois chez lui. A cette étape de sa vie, il devient fragile. Donc, stressé et troublé par son chômage, Moussa, la quarantaine, cherchait réconfort auprès de sa bien-aimée. Mais, une fois au lit, ses désirs n'étaient pas comblés. “Par exemple, quand je la touche la nuit, elle me repousse avec des expressions

violentes telles que : ‘Laisse-moi tranquille !’ ‘L'amour, c'est la seule chose que tu sais faire’”, confie-t-il avec un sourire forcé.

Ayant largement eu le temps de méditer sur son sort, le président de l'Association des maris abandonnés souligne que ses misères quotidiennes déterminent les comportements des hommes qui sont dans son cas. Très bagarreurs ou fermes à l'extérieur, la situation est tout autre à domicile. “Dès qu'on franchit le seuil de notre maison, on devient presque impotent. On a en général besoin d'être allumé pour fonctionner normalement (Ndlr : pour être viril). Mais si on est laissé à nous-mêmes, on s'éteint comme une flamme”, philosophe-t-il.

Saint Valentin 2015, soirée de détresse

Vu que son autorité était fortement contestée dans son couple et que leur mariage était sur toutes les lèvres lors des cérémonies familiales, il a fini par accorder le divorce à sa femme. D'ailleurs, cette dernière avait déjà quitté le domicile conjugal. “La première nuit où j'ai vraiment senti que ma femme m'a abandonné, c'était le 14 février 2015. Le jour de la Saint Valentin, la fête des amoureux”, se souvient Moussa Ndiaye. Puis un silence d'une dizaine de minutes. Il sourit, enfin, et se frotte

les yeux comme s'il venait de sortir d'un sommeil profond. Il enlève ses lunettes, les pose sur la table, baisse la tête, la relève, essaie de poursuivre, mais n'arrive pas à trouver les mots. “C'était trop dur. Vraiment dur”, laisse-t-il entendre. Avant de poursuivre : “J'ai failli me réfugier dans la folie. Mais la folie était trop douce pour me recevoir cette nuit-là. C'était trop dur. Doyoon na waar”, confesse Moussa.

Comme il avait l'habitude d'acheter des cadeaux à sa femme, à chaque Saint Valentin, il a fait la même chose la première fête, après son départ. “J'ai acheté des chocolats, comme d'habitude. Vu aussi que mon anniversaire c'était le 15 février, on célébrait les deux à la fois. Je suis sorti de chez moi, j'ai marché, traversé la rue sans même m'en rendre compte. Je ne vais pas le cacher, j'étais fou amoureux de ma femme”, raconte Moussa. Ce sentiment pour sa femme est renforcé, selon lui, par le fait qu'il a été pendant longtemps célibataire. “Si on tarde à épouser une femme et qu'elle nous donne nos premiers enfants qui sont jumeaux, il y a forcément quelque chose de fort qui nous lie à elle”, dit-il. Il rigole.

Cependant, à travers sa voix, on peut encore sentir son amertume. Après ce moment de chagrin, l'homme révèle qu'il s'est rendu pour la “première fois” dans un bar. Où il

a pris cinq bouteilles de Schweppes Tonic “sans même s'en rendre compte”, pour soulager sa peine, pour se consoler.

Toutefois, quand il est rentré chez lui, il s'est mis à prier et à lire le Coran. “C'est ce qui m'a aidé à me remettre”, renseigne-t-il.

Des réunions en catimini

Après le départ de sa femme, l'homme solitaire a pensé à créer une association, un cadre d'échanges, afin de se défouler. Pour le moment, ils ne sont pas légalement constitués. Leur première réunion a eu lieu en 2016. Ils étaient un groupe de cinq personnes, au début. Aujourd'hui, 12 hommes se sont engagés à leurs côtés. “Au Sénégal, on n'a pas l'habitude d'entendre les hommes parler de leurs sentiments. C'est ce qui nous a freinés. Certains hommes ont de la pudeur pour parler de la question. Même si nous devons nous réunir, au niveau du centre, vu que c'est un lieu très fréquenté, ils ont des problèmes pour nous rejoindre. On se réunit en catimini. Vu que c'est un sujet tabou, en parler, c'est comme divulguer notre secret”, fait-il savoir. Parmi ces hommes, explique le président, certains ont été “abandonnés” par leurs femmes, parce qu'ils sont devenus malades, ont fait la prison ou n'ont plus de travail. ■

MAMADOU MOUSTAPHA WONE (SOCIOLOGUE)

“Les femmes ont l’apanage des deux violences, celle sexuelle et verbale”

Même si c’est un sujet tabou au Sénégal, des hommes sont souvent maltraités au sein des couples. Dans cet entretien, le sociologue Mamadou Moustapha Wone revient en détails sur les différentes formes de violences que les femmes font souvent subir à leurs maris. Selon lui, ces dernières ont notamment l’apanage de la violence sexuelle et verbale.

On parle beaucoup de violences faites aux femmes et les Nations Unies leur ont même dédié une journée. Ce qui n’est pas le cas pour les hommes. Qu’est-ce qui explique cette disparité ?

Quand on parle des rapports entre homme et femme, on accorde souvent la prééminence à l’homme. S’agissant des violences, c’est également le cas. Dans nos sociétés, quand on voit un homme se battre avec une femme en public ou un enfant, on n’essaie pas de savoir ce qui se passe. On incrimine automatiquement l’homme. Parce que, depuis longtemps, l’homme a été considéré comme l’élément dominant de la société. Ça a fini par s’installer comme un ordre. On croit que la norme, c’est que l’homme taise ses sentiments et que la femme, elle, les extériorise. Dans le conscient des individus, quand on parle de violence, on pense qu’elle est faite à l’encontre des femmes. Même sur Internet, quand on fait une recherche et quand on tape “les violences faites”, ce qui sort automatiquement, c’est “aux femmes”. Jusqu’à présent, beaucoup de gens n’ont pas essayé de voir ce qui se cache derrière cette violence faite aux hommes. Aucune étude n’est encore faite au Sénégal. Mais quand on parle de violence, on pense aussitôt qu’elle est faite à l’encontre des femmes. Or, des études faites à travers le monde ont montré que presque 40 % des violences conjugales sont faites à l’encontre des hommes. Cette violence des femmes est beaucoup plus insidieuse. C’est rarement une violence physique.

Quels sont les différents types de violences dont sont victimes les hommes ?

Les violences que peut vivre un couple sont, en général, au nombre de cinq. Elles sont psychologiques, physiques, sexuelles et les femmes ont le secret de ces formes précitées. Il y a aussi la violence verbale dont elles ont également le monopole et celle économique. Généralement, les femmes ont l’apanage des deux violences, celles sexuelle et verbale. Quand on parle de violence sexuelle, ce n’est pas qu’elles violentent les hommes sur le plan sexuel ou les violent. Mais elles peuvent priver les hommes de ce plaisir pour plusieurs raisons. Elles peuvent se faire très belles le soir, au point que vous ayez envie d’elles. Mais, une fois au lit, elles refusent que vous les touchiez. Elles peuvent aussi rester jusque tard dans la nuit et le refuser en soutenant qu’elles vous ont demandé quelque chose dans la journée et que vous ne la leur avez pas donnée. Et l’homme, s’il n’est pas violent, va tempérer. C’est une arme que détiennent les femmes. Or, c’est très rare qu’un homme prive sa femme de sexe. Parce que c’est une forme d’extériorisation de ses sentiments. La violence la plus manifeste chez les femmes, c’est celle verbale. Alors que la parole déteint, joue sur le mental et même le moral de l’homme.



Un homme qui a une femme qui passe tout son temps à parler, à crier à tort et à travers, est souvent traumatisé. Dans son lieu de travail, il risque d’être un homme qui n’est pas épanoui. La violence verbale est insidieuse, avec des conséquences beaucoup plus dramatiques.

Est-ce que le statut de “sexe fort” de l’homme le pousse à subir des violences de la part des femmes sans réagir ?

Dans nos sociétés, et c’est pratiquement universel, quand une femme a tort, l’homme doit essayer de la raisonner et non pas de la violenter. Parce qu’il est plus fort qu’elle physiquement. L’homme ne peut pas profiter de sa supériorité physique. Il faudrait qu’il sache raison garder. Qu’il l’ignore carrément ou qu’il se détache d’elle pour aller ailleurs jusqu’à ce qu’elle revienne à de meilleurs sentiments. Nos religions et même nos coutumes nous demandent d’endurer ce que la femme fait. On a souvent tendance à se moquer des hommes qui sont violentés par les femmes. Parce qu’on les taxe d’hommes mous, qu’ils n’ont pas de caractère, qu’ils ne sont pas autoritaires, qu’ils sont dominés, etc. On dit aussi qu’ils ne sont pas virils. C’est pourquoi ces hommes ont souvent tendance à taire les violences qu’ils subissent.

Les idéologies telles que l’émancipation des femmes, la parité ont-elles ont un impact sur le comportement des femmes envers leurs maris ?

On a souvent tendance à pensé que l’égalitarisme dans les familles entraîne non pas la cohabitation, mais la “cohabitation” entre les deux conjoints. C’est-à-dire qu’il y a des tensions et des querelles. Contextuellement, dans les couples où on parle d’émancipation, d’égalitarisme entre les deux sexes, il y aura beaucoup plus de frictions. Parce que chaque partenaire pensera être dans son propre droit d’égalité à l’autre. Alors que dans les sociétés anciennes, il était instauré une forme d’inégalité qui était acceptée, aussi bien au sein de la famille entre l’homme et la femme, les adultes et les enfants, aussi bien que dans tous les secteurs. Tout le monde l’acceptait. Maintenant, on instaure une société où il y a l’égalitarisme. Ce qui a des réper-

cussions sur les relations de couple. S’il n’y a pas de concertations, il y aura souvent des frictions qui sont des formes de violences soit physiques ou verbales. On peut supposer qu’effectivement, l’instauration de plus d’égalité dans les relations entre les conjoints peut susciter, envenimer ou causer réellement une violence plus accrue au sein du couple. La violence faite par les hommes est surtout plus insidieuse que le rôle accordé à la femme. Il y a beaucoup d’hommes qui sortent de leur maison pour aller à la “grand-place”, pour éviter les situations insoutenables qu’ils vivent à la maison. Quel que soit le contexte égalitaire ou inégalitaire entre l’homme et la femme, la violence faite à l’encontre des hommes a toujours existé. Maintenant, on ose tout simplement en parler. Parce qu’on s’est rendu compte qu’une personne, c’est une personne. Il n’y a pas une différence réelle au niveau physiologique, sentimental et mental. Par conséquent, s’il y a des hommes qui sont violentés, il faudrait qu’on en parle.

Peut-on donc en déduire que les femmes instruites et qui connaissent leurs droits exercent plus de violence sur les hommes que celles qui ne le sont pas ?

Ce ne sont que des hypothèses, parce qu’il n’y a pas d’études concrètes sur ce phénomène au Sénégal. L’égalitarisme est beaucoup plus observé dans les couples où les deux conjoints sont instruits. Ça, c’est objectif. Les femmes qui ne sont pas instruites ont moins de revendications par rapport à leurs droits dans la vie conjugale. Elles pensent plutôt qu’elles doivent être dociles, qu’elles sont “la propriété de l’homme”. C’est l’homme qui décide de tout. Mais on voit que les femmes instruites deviennent de plus en plus conscientes de leurs droits, au sein de la famille, du couple et de la société.

Dès lors, elles ont tendance à les revendiquer. Une revendication n’est jamais apaisée, elle peut se manifester de manière violente et parfois brutale. Par hypothèse, on peut supposer que, réellement, les femmes instruites sont plus promptes à revendiquer leurs droits. Celles qui sont dans les villages ont dans la tête que, si elles ont été emmenées chez leurs maris, c’est pour être dociles, endurer des choses. Alors que les femmes instruites pensent de plus en plus que le mariage, c’est un contrat, une forme de partenariat où les deux conjoints vont essayer de parler, de s’entendre sur tout. Quand on dit s’entendre, c’est se parler, négocier. Or, si l’homme sent son autorité trahie, il peut vouloir s’imposer et si la femme le suit dans cette logique, ça risque d’être violent. Ce qui fait que dans les familles où les conjoints sont instruits, il n’est pas dit qu’il y a toujours la guerre, mais on a observé qu’il y a beaucoup plus de tiraillements, de querelles, de revendications pour le respect des droits des uns et des autres.

Certains hommes interrogés soutiennent que, depuis qu’ils sont à la retraite, ils vivent le calvaire chez eux. Parce qu’ils n’ont plus d’argent et leurs femmes ne les respectent plus. Est-ce que l’argent influe sur le comportement des femmes vis-à-vis de leurs conjoints ?

Ce n’est pas l’argent, c’est le statut de l’homme. C’est lui qui entretient la famille. Si, pour plusieurs raisons, l’homme ne parvient pas à tenir cette responsabilité, automatiquement, on le lui fera savoir, que ce soit ses enfants ou sa femme, parfois même ses voisins. Peut-être que ces hommes n’ont pas ce degré de compréhension. Donc, ils font un jugement de valeur. Or, la société ne connaît pas ça. Elle a juste accordé des rôles à chaque individu, qu’il doit assurer. Il faut qu’on évite de rendre sentimentales les relations entre les individus dans un couple. Ce sont des relations qui sont codifiées.

Il y a également des hommes qui soutiennent que les monogames sont plus violentés par leurs femmes que les polygames. Est-ce vraiment le cas ?

Un homme qui a une seule femme,

c’est vrai qu’il ne peut pas la fuir. Il peut même le faire, mais tôt ou tard, il va revenir à la maison. C’est peut-être beaucoup plus tolérable d’avoir plusieurs femmes. Parce qu’en cas de violence, il peut s’écarter et aller vers l’autre. On peut même jouer sur la mentalité des femmes en leur disant, par exemple, que l’autre est plus douce, plus gentille, etc. Ce qui fait qu’il y aura une concurrence entre elles. Chacune va essayer d’être plus gentille avec son homme. Parce qu’elle sait que si elle est conflictuelle, l’homme va la laisser pour aller chez l’autre. Ça peut jouer.

Est-ce qu’un homme victime de violences conjugales peut avoir le contrôle de son foyer et de ses enfants ?

Un homme qui est violenté par sa femme, sa compagne, devant ses enfants, peut perdre son autorité carrément, vis-à-vis de tout le monde. Parce que sa femme qui aurait dû donner l’exemple est en train de piétiner son autorité. Les enfants vont se rendre compte, tôt ou tard, que ce père qui aurait dû avoir une assise solide ne l’est pas. Quand cette autorité s’effrite, il la ressentira. Si la violence est toujours privée, on peut la supporter, pourvue qu’elle ne soit pas trop récurrente. ■

MAMADOU CAMARA (NOUVELLISTE)

“On ne verra jamais un homme verser de l’huile chaude sur une femme”

Auteur de trois recueils de nouvelles, Mamadou Camara, ancien cadre de l’hôtellerie et du tourisme au Sénégal, a parlé de ce problème dans l’un d’eux. Il s’agit notamment de “La Fille-Fleuve”. Rencontré au foyer des jeunes de Wakhinanne à Guédiawaye, en banlieue dakaroise, l’auteur revient, pour “EnQuête”, sur cette histoire. Dans cet ouvrage, il explique évoquer les violences faites aux hommes en mettant en scène un personnage qui, très souvent, est battu par sa femme. Un jour, elle lui fracture le bras. Il se rend à l’hôpital. Sur le chemin du retour, il rencontre une foule. On lui fait savoir que c’est l’Association des maris battus qui organise une marche. Il se fond dans la foule. Spontanément, il “bat le macadam”, comme ses congénères. “Une fois chez lui, poursuit Mamadou Camara, l’homme se rend compte que sa femme l’attend avec un pilon à la main. Dès qu’il met les pieds dans la maison, la dame l’attaque et le torture. Elle ne contrôle pas ses coups et lorsqu’elle constate que son mari est inerte, elle prend peur. Elle a donné le coup mortel, mais elle est la première à regretter son geste”.

Selon le nouvelliste, “cette his-

toire est partie d’un fait réel. Ce n’est pas de la fiction”. En réalité, Mamadou Camara connaît l’histoire d’une femme “très jalouse” qui ne cessait d’insulter son époux devant tout le monde. “Un jour, le mari est allé se plaindre auprès de sa belle-mère. Quand la femme l’a su, elle s’est défoulée sur ce dernier, en lui assénant des coups de



fourchette sur la tête, alors que ce dernier venait de se raser la tête. Par contre, je trouve que le coup de pilon est beaucoup plus grave”, renchérit l’octogénaire.

Etre féministe “ne veut pas dire”, selon M. Camara, “fermer les yeux” sur certains faits. On parle souvent de violences faites aux femmes. “Moi aussi, je parle, en tant que féministe, d’atrocités faites aux hommes. Parce qu’on ne verra jamais un homme verser de l’huile chaude sur une femme. Ce sont elles qui commettent ces atrocités envers leurs maris. Elles n’hésitent pas à verser de l’acide sur leurs coépouses”, déplore l’auteur de “La Fille-Fleuve”. Il y a “même beaucoup plus surnois” que ça dans les couples, selon lui. “Nous sommes tous des êtres humains. Ce qu’il faut faire, c’est bannir la violence dans notre société, d’où qu’elle vienne. C’est ce que j’ai voulu mettre en exergue dans cette nouvelle”, fait-il savoir. ■

150 PÉLERINS LAISSÉS EN RADE À DAKAR

Abdou Aziz Kébé compte sévir

Le Délégué général au pèlerinage est très affecté par l'affaire des 150 pèlerins laissés en rade à Dakar, faute de visas pour l'Arabie Saoudite. Il promet des sanctions.

— PAPE NOUHA SOUANÉ

C'est un grain de sable dans la machine bien huilée du hajj dont les autorités en charge du pèlerinage aux lieux saints de l'Islam se seraient bien passées. D'ailleurs, le Délégué général au pèlerinage ne compte aucunement laisser passer cet impair : 150 pèlerins laissés en rade à Dakar faute de visa pour l'Arabie Saoudite. Un fait qui rappelle les mauvais souvenirs de 2015. Abdou Aziz Kébé est très remonté contre les voyagistes privés fautifs et compte sévir. "La Délégation prendra toutes les mesures dictées par la gravité de la situation conformément au cahier des charges ; les sanctions pouvant aller de la suspension au retrait total de l'agrément", écrit-il, dans un communiqué parvenu à EnQuête. Avant de tout mettre sur le dos de



certaines agences. "Cette situation, poursuit-il, est consécutive au comportement irresponsable de certains voyagistes ayant en toute connaissance de cause dépassé le quota qui

leur a été préalablement affecté".

Abdou Aziz Kébé explique qu'à "la date du 21 juillet 2017 déjà, à la suite d'une concertation sur l'état d'exécution des inscriptions pour le pèlerinage, avec l'ensemble des 50 groupements de voyagistes, ces derniers, sans exception, avaient déclaré avoir complètement vendu leur quota. La Délégation avait alors décidé de clôturer les inscriptions et avait demandé aux voyagistes d'arrêter toute nouvelle inscription. Un communiqué avait même été diffusé par voie de presse et envoyé, par mail, à tous les voyagistes agréés. Par conséquent, poursuit-il, la Délégation dégage toute sa responsabilité dans cette situation exclusivement imputable à des récidivistes décidés à prendre en otage l'Etat". "Ceci est inacceptable", fulmine-t-il. Tout en exprimant sa compassion aux victimes à qui, dit-il, la Délégation

Générale au Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam apporte son total soutien.

Toujours est-il que les membres de l'agence de voyage Ara Mayni, incriminée, ne veulent pas entendre parler d'arnaque. "Quand ils nous approchaient, on avait déjà envoyé nos pèlerins qui sont au nombre de 250. Nous les avons mis en rapport avec une autre agence. Malheureusement, celle-ci n'a pu avoir de visas. Il n'y a pas d'arnaque qui tienne", bottent-ils en touche.

Ces 150 pèlerins sénégalais ont déboursé près d'un demi-milliard de francs Cfa et risquent de ne pas voir la "Kaaba". Ils invitent les autorités sénégalaises à agir pour qu'ils puissent effectuer leur voyage. "On nous avait donné rendez-vous lundi dernier, pour récupérer nos visas. On a décaissé une forte somme d'argent", confient-ils. En effet, certains ont versé une somme d'argent allant de 2 800 000 à 4 000 000 de F Cfa, depuis mars et avril derniers. "Au dernier moment, on nous a dit que les visas n'étaient pas prêts. C'est inadmissible ! On demande donc à l'Etat d'agir. Car, c'est plus d'un demi-milliard de francs qui est en jeu", s'énerve un pèlerin. ■

VENTE DE MOUTONS TABASKI

Ce n'est pas encore le grand rush

A une dizaine de jours de la fête de Tabaski, les vendeurs de moutons ne se frottent pas encore les mains, faute d'acheteurs. En plus des difficultés liées à la sécurité et à l'entretien du bétail, il devient de plus en plus difficile de s'en sortir pour ces vendeurs.

— CHEIKH DIOP & DIERY DIAGNE
(STAGIAIRES)

Les deux voies de Liberté 6 sont bien garnies en moutons. Les vendeurs se sont installés un peu partout. Certains sous des bâches, d'autres sous un arbre pour se protéger de la forte chaleur. Présent à cette petite foire aux ruminants depuis sept ans, Sidy Traoré est un habitué des lieux. Il est assis à côté d'une vendeuse de sandwiches, attendant désespérément un potentiel client. "Ce n'est pas encore le grand rush. La plupart des gens viennent ici pour vérifier les tarifs et repartir", renseigne le vendeur. Une rareté qui s'explique peut-être par les prix proposés. Ils diffèrent selon les catégories de moutons et vont de 75 000 et 800 000 F CFA. Même si beaucoup de clients ne les trouvent pas abordables, les éleveurs estiment les prix tout à fait justifiés. Car ils se sont "occupés de ces moutons pendant un an, et avec l'entretien et la nourriture, les prix ne peuvent pas être les mêmes", fait savoir Alboury Guèye en manipulant sa théière. Les acheteurs viennent pour l'instant au compte-gouttes, mais d'autres, par contre, préfèrent acquérir les moutons et les laisser sur place, faute de local pour les garder chez eux. "Certains m'ont confié leurs moutons déjà achetés. Je les garde pour eux, mais ils participent aussi à la prise en charge", confie Sidy.

Ces jeunes qui ont investi les lieux depuis longtemps y passent la nuit pour assurer la sécurité de leur



bétail. Ils ne se reposent presque pas, et pour dormir un peu, ils alternent leur tour de garde. Jusqu'à présent, ils n'ont pas encore subi de cas de vol, car selon Sidy, il y avait des militaires qui stationnaient à côté jusqu'à 4 h du matin. Il ignore pourquoi ils étaient là, mais leur présence était dissuasive pour les malfrats.

L'occupation des lieux constitue un autre problème. Il faut avoir l'aval de la mairie pour pouvoir obtenir une place et y rester durant toute cette période. Le vieux Makhtar Fall en sait quelque chose. Chapelet à la main, le barbu explique sa "galère" : "J'étais au Mali et j'avais demandé à mon fils de me trouver un local, mais il n'a pas pu. Une fois au Sénégal, étant donné que je n'avais où aller avec tout mon bétail, j'étais obligé d'accepter une place à 50 000 F CFA", fustige-t-il, comme pour dire

que les places ne sont pas données gratuitement à Liberté 6.

A LSS, les vendeurs maliens fustigent l'insécurité

Quelques kilomètres plus loin, au parking du stade Léopold Sédar Senghor (LSS), Cheikh Sour, trentenaire, s'active également autour de ses moutons. Bordé par des barrières en bois, l'enclos confectionné occasionnellement pour l'opération Tabaski renferme une dizaine de ruminants. Ce jeune homme habite tout près, à Grand-Médine, et se ravitaille en moutons à Keur Massar chaque année depuis quatre ans pour les revendre aux abords de ce stade. Des béliers de races diverses affichent des prix variant entre 150 000 et 300 000 F CFA. "Il n'y a pratiquement pas d'affluence, pour le moment. Pas de gros achats, on voit

plus ceux qui viennent marchander pour comparer les prix d'ici et d'ailleurs", avance-t-il.

En ce qui concerne les problèmes de sécurité, il dit ne pas être confronté au vol. "Cela est peut-être dû au fait que je sois sénégalais".

A 500 m de là, Mamadou Cissé, un Malien, tient son commerce de moutons. Le problème auquel il fait face depuis des années est le vol de bétail. "Chaque année, les Maliens sont victimes de vol. Je ne suis là que depuis cinq jours et on a eu à emporter deux de mes moutons". Il poursuit en expliquant qu'un de ses compatriotes a récemment été victime de cambriolage et 14 de ses bêtes ont été emportés par les malfaiteurs.

Toujours sur l'espace aménagé à côté du stade, Abdoul Aziz Sidibé est un autre éleveur malien avec d'autres préoccupations. Avec 750 000 F de transport, carburant non compris, il a fait le voyage avec une trentaine de bêtes. "Mon principal problème est la caution de location de 75 000 F CFA que j'ai versée au collecteur, un jeune homme qui était l'occupant de ce local l'année dernière". Ses moutons sont vendus entre 80 000 et 500 000 F CFA, et les acheteurs se font désirer pour le moment, dit-il.

Sur la route de l'aéroport, au rond-point de Yoff, Mamadou Lamine Diouf commercialise ses moutons. "Je suis novice dans cette activité. Je vends les ruminants que j'ai moi-même élevés. Avec toutes les dépenses effectuées relatives à l'alimentation des bêtes, je ne peux pas les vendre à moins de 500 000 F". Son prix-plafond s'élève à 1 million de nos francs, dit-il, insistant lui aussi sur le fait que les clients se font rares.

De manière générale, ces derniers ne sont pas encore partis à l'assaut des moutons. Même si la Tabaski approche à grands pas, les Sénégalais semblent vouloir attendre les ultimes journées pour s'approvisionner. ■

RÉALISATIONS À BAKEL, KÉDOUGOU, KOLDA ET MATAM

L'Usaid révolutionne le Nord-Est

La clôture de projet de l'agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) s'est tenue ce mardi 22 août 2017. A cette occasion, les acteurs ont fait le point sur ses différentes réalisations.

70 000 ha emblavés, un cheptel de 39 493 animaux, 1 879 entreprises et 49 groupes de travail créés sont les principales réalisations du projet USAID/Yaajeende qui a débuté en 2010. Depuis lors, l'agence américaine de développement a travaillé en partenariat avec les différentes communes des quatre zones que sont Bakel, Kédougou, Kolda et Matam. Ce projet, qui a été clôturé hier, visait à promouvoir et à encourager l'agriculture et l'élevage pour mieux lutter contre la malnutrition. Selon son coordonnateur, M. Rosenberg, le projet a bénéficié à un million de personnes, soit 100 000 ménages et plus de 790 villages et quartiers. Il a ainsi participé pour beaucoup à l'amélioration des conditions de vie des villageois. "Il y a sept ans, dans l'Est du Sénégal, un grand nombre d'enfants souffraient de malnutrition. Le projet a changé cette situation, en s'attellant aux causes profondes de la malnutrition et de la pauvreté", renseigne Mme Martina Boustani, premier conseiller de l'ambassade des Etats-Unis.

Ce programme a aussi participé à la formation des femmes dans ces zones, dans le cadre d'un programme dénommé "Debo Gallé", ajoute-t-elle. Cette initiative a permis aux femmes de participer activement au développement de leur localité. L'initiative des maires pour l'autosuffisance en moutons (IMAM) est aussi un succès. Elle a permis de venir en aide aux populations démunies. M. Bâ, représentant de l'association des maires du Sénégal (AMS), a salué "la volonté de Yaajeende d'articuler ses projets autour de l'autosuffisance locale et son souhait de clôturer tous ses autres projets avec autant de réussite". Une façon de dire que c'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'agence et les différentes mairies.

Ainsi, l'USAID a travaillé en étroite collaboration avec l'Etat du Sénégal. Ce que souligne le directeur de la cellule de lutte contre la malnutrition, Abdoulaye Ka. "Les projets de l'USAID traduisent la vision du gouvernement dans le but de réduire les effets néfastes de la malnutrition à Kolda, Kédougou, Bakel et Matam", a-t-il déclaré. Avant que ne soit projeté un film sur les réalisations de l'agence dans lequel les bénéficiaires des différents projets apportent leurs témoignages. Ils ont tous salué la nécessité de poursuivre sur cette lancée pour un avenir meilleur des habitants de ces zones. ■

CHEIKH DIOP (STAGIAIRE)

PAIEMENT CAUTION DE KHALIFA SALL

Le Collectif des amis du maire reprend du service

Après une pause pour la campagne électorale, Mamadou Mignane Diouf relance la campagne de quête de fonds pour le paiement éventuel de la caution de l'édile dakarois.



Mamadou Mignane Diouf

soit pas inhibé par le discours politique". L'objectif était déjà, à l'époque, de répondre à une position qui voulait dire que si Khalifa veut se libérer, qu'il apporte une caution. "Si la libération de Khalifa Sall est liée à une exigence de caution que réclamerait l'Etat du Sénégal, les populations de Dakar pour qui il a travaillé vont apporter une contribution importante afin de couvrir la somme", a déclaré M. Diouf.

D'après lui, le dispositif est déjà opérationnel avec des comptes bancaires et les agences de transfert d'argent des deux opérateurs téléphoniques Orange et Tigo. Même s'il ne veut pas s'avancer sur le montant des sommes déjà collectées, M. Diouf estime que les bonnes volontés qui cotisent montrent comment cette question tient à cœur les Sénégalais, les Dakarais plus particulièrement.

Dans la logique de refus qu'il se fixe depuis le début, le col-

lectif affirme que le maire est contre cette démarche. "Je précise que Khalifa n'a pas demandé une caution. Il n'est pas demandeur. Des gens étaient prêts à payer la somme en question le jour même de son incarcération, mais il a refusé de cautionner. Mais ce sont ses amis, mesurant l'injustice dans laquelle cet emprisonnement a eu lieu, qui se sont dit que si c'est la réponse à apporter, nous allons mobiliser la somme", a fait savoir Mignane Diouf.

Khalifa Sall a été écroué le 7 mars 2017 à la prison de Rebeuss. Il est accusé de détournement de deniers publics et d'escroquerie portant sur les deniers publics. Le paiement, éventuel, de cette caution ne reviendrait-il pas à accepter le délit ? "Mais bien sûr que non ! Tous ceux qui ont suivi ce dossier savent qu'il est cousu de fil d'injustices, à relents politiques, du début à la fin. Personne de nous ne cautionne que l'utilisation du milliard 800 millions soit vraie. Quand une accusation de cette nature est faite sans donner à la personne le temps de se défendre, de se justifier, c'est incompréhensible. Avait-on besoin de l'accuser dans l'intervalle d'une semaine et de l'emprisonner ? C'est ça le relent politique du dossier. Il y avait suffisamment de garanties pour le laisser en liberté provisoire", avance Mignane Diouf qui a pris exemple sur son ami Brésilien du Forum social mondial (FSM) le président Lula Da Silva, à qui la justice brésilienne a donné le temps de se défendre dans le scandale de corruption de Petrobras.

Le collectif affirme que la collecte durera aussi longtemps qu'il le faut pour amasser la somme. Elle pourrait servir à financer des œuvres caritatives si Khalifa Sall est relaxé. ■

■ OUSMANE LAYE DIOP

"Deux euros pour Khalifa" en Europe ; "2 dollars pour Khalifa" aux USA. La campagne de collecte pour un paiement éventuel de la caution du maire de Dakar est déjà lancée dans la diaspora sénégalaise, dans le Vieux continent et en Amérique. Au Sénégal, le pendant pourrait incessamment être "1 000 francs pour Khalifa".

En conférence de presse hier, Mamadou Mignane Diouf, qui préside aux destinées de "ce collectif pour participer et apporter un soutien dans le dossier dit Khalifa Sall", a fait état de la reprise de la campagne de collecte citoyenne pour le paiement de la caution de l'édile de Dakar, mise en veilleuse durant la campagne pour les législatives, "afin que le discours citoyen ne

SÉDHIU - AFFRONTEMENTS ENTRE LES HABITANTS DE MOBAYA ET DE BONCONDING

Quatre mineurs condamnés à 3 mois assortis du sursis

Le Tribunal pour enfants de Kolda a condamné, ce mardi 22 août, quatre des cinq mineurs ayant participé aux affrontements entre les populations des villages de Mobaya et Bonconding, à trois mois avec sursis. Ils ont été reconnus coupables d'association de malfaiteurs, actions diverses et rassemblements illicites, vol en réunion, atteinte volontaire à la propriété mobilière et immobilière d'autrui. En prison depuis le 08 août dernier, ils ont regagné leurs foyers. Un litige foncier est à l'origine de cette affaire.

Hier, devant la barre du tribunal, les six victimes n'ont pu reconnaître que deux parmi les cinq mineurs. Ils ont dit au tribunal que ceux-ci ont bel et bien participé aux affrontements dans les rizières. Qu'ils font partie de ceux qui les ont poursuivies jusque dans les maisons. Une fois au village, les manifestants ont saccagé leurs maisons, volé leurs effets vestimentaires, fait des trous dans les murs de leurs concessions avec des pierres. En même temps, ils ont blessé bon nombre de femmes de Bonconding. "Des femmes se sont retrouvées avec une incapacité temporaire de travail allant de 5 à 30 jours".

Interrogés, les cinq mis en cause ont nié les faits. Mais quatre parmi eux ont reconnu s'être rendus dans les rizières pour séparer les manifestants, avant de soutenir qu'ils n'ont pas porté de coups sur des femmes de Bonconding. En effet, ce jour-là, celles-ci ont été surprises dans les rizières, violentées et poursuivies jusque chez elles. Prenant la parole, le Procureur a requis deux ans dont six mois d'emprisonnement ferme contre les cinq mineurs. "Les faits sont constants. D'ailleurs, les certificats médicaux en attestent parfaitement", a martelé le ministère public. ■

EMMANUEL BOUBA YANGA (KOLDA)

Rester proche de ma famille pendant le Hajj

Jusqu'au 30 septembre, avec le roaming profitez d'une baisse de **80%** sur vos appels et de la réception à **50F**. Vous pouvez aussi souscrire aux Pass Voyage Orange à partir de **2 500F**.

-80%
en roaming
et
Pass voyage Orange
à partir de 2 500 F

Faites le #166#

MOUHAMED TOURÉ (CHARGÉ DE COMMUNICATION “DEFAR SENEGAL”)

“Defar Senegaal, c’est beaucoup plus que Tounkara”

Le chargé de communication de “Defar Senegaal”, Mouhamed Touré, analyse les résultats obtenus par ce mouvement indépendant. Entre le besoin d’alterner la classe politique, la défection-surprise de Fabienne Féliho, et l’actualité sur les réseaux sociaux, cet investi sur le département Amérique/Océanie, qui a vécu 20 ans aux USA, s’explique également sur les derniers développements de l’actualité.

■ PAR OUSMANE LAYE DIOP

Quelle évaluation le mouvement “Defar Senegaal” fait-il des Législatives du 30 juillet dernier ?

Un bilan plutôt positif de cette élection, compte tenu du fait que nous étions l’un des seuls mouvements indépendants non coalisés qui sommes allés aux élections pour nous retrouver 8e à Dakar qui était la mère de toutes les batailles, et 15e sur le plan national sur 47 listes. Malheureusement, nous ne serons pas à l’Assemblée cette fois-ci, mais nous sommes sereins. Nous pensons que notre discours a touché une certaine frange de la population sénégalaise aussi bien à l’intérieur que dans la diaspora et je voudrais profiter de l’occasion pour remercier ceux qui nous ont fait confiance en jugeant nécessaire une troisième voie.

N’est-ce pas un échec plutôt ?

Non, je ne pense pas. Comme je l’ai dit, il y avait 47 listes. Nous étions une liste indépendante et pour aller aux élections, il nous a fallu recueillir des signatures. Nous l’avons fait pour garder nos convictions. Nous ne voulions pas être dans une coalition juste pour aller à l’élection. Nous voulions donner la chance aux Sénégalais de nous connaître et de savoir dans quelle logique le mouvement “Defar Senegaal” voulait intégrer l’échiquier politique. Si le but était uniquement d’aller à l’Assemblée nationale, oui c’est un échec. Mais notre objectif est défini sur plusieurs années, parce que nous sommes un mouvement jeune. Nous pensons que les Sénégalais ont besoin d’une nouvelle façon de faire la politique, de voir de nouveaux visages, d’entendre d’autres types de discours... ; nous allons travailler sur cette voie et faire de sorte que, lors des élections à venir, nous soyons présents et que notre score s’améliore.

On a remarqué que les indépendants, la société civile, ou ceux qui pensaient incarner une troisième voie ont sèchement été battus pas les politiciens aguerris. N’avez-vous pas trop présumé de vos forces ?

Du tout ! Ce que nous voulions faire, c’est nous peser et nous avons réussi à le faire. Il y a beaucoup de partis et de coalitions dans ce pays qui ne savent pas combien ils pèsent. On peut dire cela de Benno Bokk Yaakaar, de Mankoo Taxawu Senegaal, et de la Coalition gagnante/ Wattu Senegaal. C’est une multitude de partis politiques qui ont des agendas différents. Ils se coal-



sent pour aller à des élections et au finish, ils ne peuvent pas dire qui a quoi. “Defar Senegaal” sait au moins que quatorze mille Sénégalais lui ont fait confiance. Donc, nous pouvons travailler sur cette logique.

Votre tête de liste, Mamadou Sy Tounkara, a déploré dans une lettre l’inconséquence des Sénégalais qui se plaignent des politiques pour ensuite voter en leur faveur. Est-ce que c’est la bonne lecture à avoir de ces résultats ?

C’est son avis. Je pense que beaucoup de Sénégalais n’ont pas voté. Si on se réfère au fichier, six millions de personnes étaient inscrites. Il y a un million d’entre eux qui n’ont pas reçu leurs cartes, mais il était possible de voter néanmoins. Mais la majorité des Sénégalais n’ont toujours pas confiance aux politiciens professionnels. Ce manque s’est calqué sur nous, la nouvelle voie. C’est à nous de montrer que nous sommes différents. A nous de faire en sorte que les Sénégalais qui ne sont pas allés voter adhèrent à notre projet. Nous sommes sûrs que les partisans des mouvements politiques ne vont pas voter pour les indépendants, ils resteront dans la politique politicienne. Mais il y a une majorité silencieuse qui ne vote jamais, car n’ayant pas confiance en les politiciens. C’est cette majorité que nous devons aller chercher et nous allons nous y atteler.

Votre tête de liste départementale à Dakar, Fabienne Féliho, a fait défection de votre liste, au dernier moment. Cela vous a-t-il porté un coup ?

Absolument pas ! Nous sommes un mouvement indépendant. Par essence, nous ne sommes pas un parti politique traditionnel. Donc les gens sont libres d’aller et de venir.

On vous a reproché d’avoir voulu capitaliser sur la célébrité médiatique de Tounkara. Que répondez-vous à cela ?

“Defar Senegaal”, c’est beaucoup plus que Mamadou Sy Tounkara. Ce que nous avons essayé de faire, c’est de nous départir de la politique politicienne des partis traditionnels qui tournent autour d’une personne. Vous avez vu ce qui se passe avec le PDS : derrière Abdoulaye Wade, c’est le désert. C’est la même chose à l’AFP ou au Parti socialiste. A “Defar Senegaal”, nous avons des compétences et avons beaucoup de jeunes qui croient en nous. Nous avons la plus jeune sur une liste, Aminata Dieng de Guédiawaye. Elle a 25 ans et est un leader communautaire dans ce département. Les voix que nous avons eues à Guédiawaye sont venues, parce que nous avons investi cette fille. Tounkara est célèbre et connu, c’est une réalité. Mais il y a bel et bien de la matière dans notre mouvement citoyen.

Quel avenir entrevoyez-vous pour “Defar Senegaal” ?

Nous sommes optimistes parce que, comme je l’ai dit, quand nous sommes allés aux élections, le mouvement n’avait que six mois. En ce laps de temps, nous avons parcouru le Sénégal. Moi, j’ai fait la diaspora, plus précisément les USA, car j’étais le candidat investi au département Amériques/Océanie et nous avons appris beaucoup de choses sur les Sénégalais et leurs attentes. Nous savons que si nous continuons le travail accompli, nous parviendrons à nous hisser à un rang respectable dans le cercle politique sénégalais.

Vous parlez d’un nouveau type de discours. Est-ce que vous vous êtes assuré que c’est le bon que vous véhiculez ?

Le discours que les Sénégalais veulent entendre, c’est celui du don de soi à la nation, travailler pour elle et arrêter la politique politicienne, les invectives. Ce sont les partis politiques qui se sont battus, qui ont sorti des machettes, etc. Defar Senegaal a été remarquable.

Beaucoup de gens ont essayé de nous tourner en dérision, compte tenu du fait que nous n’avions pas beaucoup de moyens pour battre campagne. Mais je mets au défi les Sénégalais sur quelque chose : Defar Senegaal a été financé en interne par ses militants. Nous avons pris en location notre quartier général sur la VDN pour un mois avec nos moyens. Quand on se retourne, on voit que des coalitions et partis politiques ont utilisé des mairies, des voitures de l’administration, des moyens de l’Etat pour mener campagne. C’est le genre de discours que les Sénégalais doivent entendre et ils doivent refuser ces pratiques. Depuis 57 ans, c’est ce qui se passe dans ce pays. Après la campagne, on retourne à nos travers. A “Defar Senegaal”, nous avons tous repris nos activités professionnelles. Mais les politiciens retournent déjà à une campagne électorale pour la Présidentielle. C’est l’éternel recommencement.

Concernant toujours le type de discours, il y a Assane Diouf qui, depuis les USA, est très suivi au Sénégal, via le net. Est-ce que ce n’est pas son discours anticonformiste, tranchant d’avec les constatations conventionnelles que vous venez de faire, qui fait qu’il est si écouté ?

C’est ça. Nous sommes une société qui je pense... veut la violence verbale. Mais elle n’a pas commencé avec Assane Diouf. Ce dernier n’est que la continuation de quelque chose qui se passait depuis des années sur le terrain politique, social. Les Sénégalais sont très confortables avec la violence verbale. C’est pour cela qu’il fait ce qu’il est en train de faire. Ce que nous condamnons tous. C’est vrai que nous sommes en démocratie, on doit pouvoir partager ses avis et opinions, mais il faut savoir le faire avec la manière. Le chef de l’Etat demeure une institution ; je pense personnellement que si on l’insulte, on insulte tous les Sénégalais qu’il est censé représenter.

Vous avez fait 20 ans aux Etats-Unis. Avec le Premier amendement de leur Constitution, pensez-vous que le gouvernement sénégalais manœuvre bien en voulant le faire taire ?

Je ne sais pas si le gouvernement est la raison pour laquelle les Américains lui ont mis le grappin dessus. Assane Diouf a dit qu’il était entré aux USA avec le passeport de son frère. Il a partagé des informations qui auraient dû être confidentielles. Même si vous et moi prenions un avion et nous amusions à dire qu’on allait le faire exploser avant le décollage, ils nous auraient fait descendre et mener une enquête pour voir s’il y a réellement un danger. Certains de ses discours ont peut-être rendus les Américains nerveux et ils veulent juste comprendre si Assane Diouf est un terroriste ou un activiste. Si c’est de l’activisme, il est clair qu’il ne sera pas inquiété. Mais s’il avait des antécédents avec l’Immigration, il peut bien avoir des problèmes. Au-delà d’Assane, il y a eu Oulèye Mané, Amy Collé Dieng et Penda Ba. Les Sénégalais semblent ne pas encore mesurer la portée des réseaux sociaux. Chacun essaie d’être entendu, d’être la star, de faire le buzz. Certaines personnes y vont de manière très maladroite. ■

ABONNEMENT
VERSION PDF

ENQUÊTE
L'autre
ENQUÊTE
Jammeh déva in
ENQUÊTE
You dit tout
Le momer de rugir

30 000 F Cfa par an
enquete.commercial@gmail.com

Mon frère Hamidou Dia, relève-toi et prends ma main!



Cheikh Tidiane Dièye

Cher Hamidou,

Je ne te jetterai pas la pierre. Je préfère te tendre la main. Dans les cultures Sénégalaises que nous avons en partage, lorsque l'un des nôtres trébuche et tombe, on lui tend la main pour l'aider à se relever. C'est ce que j'ai appris.

Je comprends ceux qui ont saisi la plume pour te répondre, avec calme et sérénité, mot pour mot. Certains de leurs arguments méritent d'être entendus. J'espère que tu les as entendus.

Hamidou, tu as emprunté un chemin chaotique, cahoteux et dange-reux. Tu as trébuché et tu es tombé. Savais-tu ce chemin aussi risqué? Je l'ignore. J'ignore aussi les raisons qui t'ont poussées à tenir tes propos, à t'engager dans cette voie. A vrai dire, je ne souhaite même pas les connaître. Je voudrais seulement que tu changes de route, et vite, afin qu'aucun autre de mes frères et sœurs ne t'y suive. C'est une voie sans issue. Elle est dangereuse car elle mène inéluctablement, inévitablement, irréparablement et irrémédiablement dans l'an-tre du démon de la division et de la destruction de ce bel héritage que nous ont légués tous nos ancêtres, qu'ils se nomment Dia, Sy, Sall, Kane, Ba ou encore Diop, Ndiaye, Diouf, Diallo, Baldé, Diatta, Keita, et bien d'autres.

Hamidou, laissons nos historiens raconter nos histoires. Toutes nos histoires. Et tirons de ces histoires plurielles, métisses et finalement uniques, le meilleur pour réussir notre vivre ensemble et construire la société tolérante que nous voulons laisser à nos enfants.

Cher frère, nous sommes si faibles, vulnérables et si démunis face aux autres peuples du monde, qu'ils soient d'occident ou d'orient, peu-ples qui nous voient tous de la même façon et ne recherchent que nos faiblesses et vos divisions pour mieux profiter de nous, qu'il serait sui-cidaire, de notre part, de cultiver d'hypothétiques suprématies entre nos ethnies, nos langues, nos religions ou nos confréries.

Nos sociologues et nos anthropologues nous ont déjà enseigné que la différenciation d'une culture vis-à-vis des d'autres et la survalorisation de ses attributs par rapport à ceux d'autres cultures, est pour chaque groupe, un simple moyen de construction sociale et identitaire et un facteur de consolidation des liens entre ses membres. Dans nos cultures, les mots, symboles et mythes utilisés par les communautés pour se distinguer des autres, sans nécessairement chercher à les nier, sont généralement enrobés dans une certaine pudeur qui fait qu'ils étaient dits, racontés ou montrés à l'intérieur du groupe, plus pour fouetter l'ardeur des individus au travail, leur attachement à la commu-nauté et leur respect des normes et valeurs les plus positives, que pour dévaloriser les autres. A chaque fois que ces principes ont été changés et dévoyés pour des raisons politiques ou économiques, cela a conduit à des conflits plus ou moins dramatiques.

Admettons, cher frère Hamidou, que l'une de nos ethnies soit devant et les autres derrière, que l'une soit "supérieure" aux autres. Et après?

A quoi tout cela rime-t-il si les "supérieures" autoproclamées comme les "dernières" sont vues par d'autres peuples comme de vulgaires afri-cains, "nègres", pauvres et forcément les plus médiocres, les plus dés-organisés, les plus antidémocratiques, les plus violents et intolérants du monde.

N'avons-nous pas d'autres combats à mener ensemble, la main dans la main, pour libérer nos peuples de tous les préjugés raciaux et les injus-tices sociales, politiques et économiques qu'ils vivent depuis des siècles.

Prends-donc ma main Hamidou, reviens sur tes pas et rejoins ces rares intellectuels africains qui assument encore le poids de leur destin qui n'est autre que de refuser de se laisser embrigader dans des communau-tarismes asphyxiantes pour s'élever vers l'idéal national et africain.

Je voudrais partager avec toi cette réflexion juste et rassurante sur la responsabilité des élites dirigeantes, faite par notre père, le doyen Cheikh Hamidou Kane, dans l'avant propos du rapport de la Commission sur les questions sociétales: valeurs, éthiques et solidarités des assises nationales, commission qu'il a présidée et dont j'avais l'honneur d'être l'un des Vice-présidents et rapporteur : “La perte des repères, l'angoisse devant des lendemains incertains sont parmi les états d'esprits les plus largement partagés par les sénégalais du temps présent. Le mal a pris une ampleur et une acuité telles qu'il

s'impose l'ardente et urgente nécessité que notre société, dans son ensemble, s'attèle sans faux fuyants ni retards à la recherche de ses causes ainsi que des remèdes qu'il faut y apporter.

Faute de cette mobilisation et de cette remise en cause radicale de nos fondamentaux, aucun segment de notre communauté, nos popu-lations au large pas plus que les élites dirigeantes modernes ou tradi-tionnelles ne sera épargné par les conséquences qui pourraient découler de notre irresponsable et commune démission. Cependant, ceux qui sont interpellés au premier chef par cette situation de péril, ce sont les derniers nommés, c'est à dire les élites dirigeantes, modernes et tradi-tionnelles.

Pour diriger, c'est elles, en effet, qui ont été investies d'espoir, de confiance et de responsabilité par notre peuple, les unes du fait de leurs savoirs, de leurs expertises modernes, et de leur désignation par le suffrage électoral, les autres en raison de leur exemplarité supposée dans l'observance des valeurs religieuses, morales et culturelles qui constituent les fondements de notre communauté.”

Cher Hamidou, notre peuple, sans chercher à se mettre au dessus des autres, a une spécificité qui doit être la matière première de son progrès économique et social. Cette spécificité sénégalaise, selon le Professeur Souleymane Bachir Diagne, ne relève pas de l'essence mais résulte de la convergence de facteurs

d'ordre géographique, démographique et historique. Il y a, nous dit-il, “une spécificité sénégalaise qui est la suivante : si nous regardons la géographie de notre pays, nous sommes un pays Finistère, c'est-à-dire le dernier point du continent s'avançant sur la mer. Ce qui revient à dire que notre démographie a été constituée par des apports de population fort nombreuses et nous sommes au carrefour de beaucoup de cultures. Et cela donne une sorte de spécificité sénégalaise que je verrais dans le pluralisme”.

Frère Hamidou, notre pays est le lieu de convergence de populations et d'influences venant de l'espace mauritano-saharien musulman au Nord, de l'espace culturel soninké et manding, entre les bassins des fleuves Sénégal et Niger à l'Est, de l'espace guinéo-forestier au Sud, et enfin de l'espace euro-péo-atlantique, colonisateur, porteur de valeurs de civilisation chrétienne et de modernité de type occidental. L'identité sénégalaise, telle que nous la vivons actuellement, tire ses origines de trois sources : la culture traditionnelle du monde noir, de nature orale, les valeurs religieuses, musulmane, chrétienne et animiste, et la modernité de type occidental.

Les Hal pulaar disent " Neddo ko bandum" qui se traduit chez les wolofs par "Nit Mbokam". C'est absolument juste. Chez les wolof, Mbokk (parenté) dérive de Bokk (Partage). Si, comme le pensent ces derniers, " Ay Mbokk Moy Ñiy Bokk" (les parents sont ceux qui ont quelque chose en partage ou qui se partagent quelque chose", alors toi et moi sommes forcément "Mbokk" (parents) puisque que nous par-tageons notre citoyenneté sénégalaise, notre Partie et Notre Nation.

C'est cela le Sénégal. Ce n'est rien d'autre. Il en sera toujours ainsi in cha Allah, par nos actions et par la volonté de Dieu. Que la paix soit avec toi mon frère. ■

CHEIKH TIDIANE DIÈYE



Direction de la Distribution

DD/DCL/SCR/UASC

Dakar, le 21 août 2017

AVIS DE COUPURE

Semaine du Lundi 21 Août au Dimanche 27 Août 2017

SENELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle que pour des travaux d'entretien, de renforcement et d'amélioration de la qualité de service de l'électricité, le courant sera coupé conformément au programme ci- dessous :

Lundi 21 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Thiaroye sur les clients : Stations de relèvement des Eaux pluviales de Thiaroye, SENKOM
Mardi 22 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Thiaroye sur les clients : Auchan, Faye Production, Domaine Sowene, SIMA (ex CMA)
Rufisque sur le secteur : CAPEC
Mercredi 23 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Dakar sur le client : Sonatel Yoff
Thiaroye sur le secteur : Thiaroye/mer 30kV
Et le client : Cotonnière (LCS)
Rufisque sur les secteurs : Zac Mbao Cité SAGEF, Cité Sapeur, Cité Serigne Mansour, Cité Assurance, Cité Pénitence, Cité Soleil, H61 Yenn Montagne
Et les clients : Usine Hann Fishing, Citcom, H61 Ibrahima Ndiaye, H61 AIS, H61 SENPLAST, H61 Verger, Verger Cheikh LO
Jeudi 24 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Thiaroye sur les clients : Touba Darou Glace, Agroline, SENKOM, CAPAS Thiaroye
Rufisque sur le secteur : Zac Mbao Cité SDE
Rufisque sur les clients : H61 Super Dèni, Medoil, Dépôt Eiffage, Avi Sénégal, Fatigual Sarl, Michel Coutard, Sonatel (Beud Sénégal), Expresso 4, IRESSEF, Mbakoll Entreprise
Vendredi 25 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Thiaroye sur le client : Quai de Pêche
Mbao sur le secteur : Cité Satar 4
Rufisque sur les secteurs : Dougar 1et 2, Taglou Sérère, Beinteigné, Boukhou, H61 Sonia
Et les clients : H61 Dakar Poteau Bois, Africa Cold, H61 Adel Filfil, AFG Fabrique de Glace, Neel Steel, H61 Garage Sunu Keur, H61 General FALL, CFBTP, Niaga Sow, CISSOKHO, H61 SOFOMAC, H61 Société Com, H61 Black Pearl, H61 Losso, CRSG, ASES Ndiaye Glaces, Dépôt BDTP, Industriap, Africa Feed, Dia et Sy, H61 Sénégal Chlore Chimie, Norelec, Usine Jai Laxmi, Sen carrières, PRODAS, Serigne Mourtada Mbacké, SEMSA, H61 Pagui
Samedi 26 Août 2017 de 08H00 à 15H00
Thiaroye sur les clients : Oxygène, Lotus Industrie

Le courant sera remis dès achèvement des travaux prévu aux environs de 15h. SENELEC s'excuse auprès de sa clientèle pour les éventuels désagréments occasionnés par ces travaux. Pour vos besoins d'informations complémentaires sur ces coupures ainsi annoncées, vous pouvez appeler aux numéros ci- après : Tél : 33 832 10 10 ou 33 867 66 66

Le Directeur

Société Anonyme au Capital de 125 675 650 000 francs CFA

25, rue Vincennes • BP 93 Dakar (Sénégal) • N°RC : SN-DK-84-B-30 • NINEA : 0014001203 • Tél. : (221) 33 839 44 37 • Fax : (221) 33 832 16 47

MOTS FLÉCHÉS • N° 1848 (FORCE 4)

Grid for Mots Fléchés N° 1848 (FORCE 4) with various words and clues.

Numéros Utiles

SÉCURITÉ
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Dépannage & Renseignements 800 00 11 11(appel gratuit)

ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE 81 800 10 12(appel gratuit)

SENELEC
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier
Amour : essayez de voir plus souvent le bon côté des choses et vous passerez des moments agréables. **Travail-Argent** : saisissez les opportunités qui peuvent se présenter aujourd'hui. Vous n'aurez pas le temps de vous poser trop de questions, il faudra agir. **Santé** : tout va bien, pas de problèmes en vue.

Taureau
Amour : il vous sera difficile de ne pas vous laisser submerger par vos émotions. Il faudra pourtant vous maîtriser si vous ne voulez pas gâcher vos chances d'entamer un dialogue constructif. **Travail-Argent** : vous pourriez être confronté à quelques difficultés mais vous saurez surmonter tous les obstacles. Une mission inhabituelle pourrait vous être confiée. **Santé** : un peu de nervosité.

Gémeaux
Amour : vos remarques pourraient blesser l'un de vos proches. Faites un peu attention, vos mots abruptes blessent davantage que les coups. Pas sûr que l'on vous pardonne votre indécatesse si rapidement. **Travail-Argent** : attendez un peu pour traiter des affaires délicates ou encore pour présenter des projets qui vous tiennent à cœur. La patience et la prudence vous permettront la réalisation de vos objectifs. **Santé** : vous bénéficiez d'une excellente résistance physique.

Cancer
Amour : vous accueillerez les imprévus à bras ouverts. Ils vous permettront de casser la routine et de pimenter votre quotidien. Vous avez vraiment besoin de changement. **Travail-Argent** : vous êtes décidé à vous investir à fond dans votre travail. N'en oubliez tout de même pas votre environnement social. Vous pouvez aisément mêler les deux, à condition que vous en ayez envie. **Santé** : grand dynamisme ! Bravo !

Lion
Amour : quelle chance ! Une rencontre imprévue pourrait venir chambouler votre petit train-train. Ne vous effrayez pas, cela pourrait être très positif si vous jouez les bonnes cartes. **Travail-Argent** : vous êtes dans le collimateur de certains de vos collègues. Attention à ne pas envenimer les choses. Si vous êtes prêt à écouter les critiques, un dialogue apaiserait certainement les tensions. **Santé** : bonne résistance. Attention à l'abus de sucre.

Vierge
Amour : Votre partenaire vous plaît de plus en plus. Vous vous sentez en confiance. Cela vous va à merveille. **Travail-Argent** : Des tensions autour de vous peuvent vous rendre nerveux. Suivez votre voie personnelle. **Santé** : tonus en dents de scie.

Balance
Amour : vous serez victime de quelques désillusions concernant votre partenaire. Personne n'est parfait et vous semblez le découvrir. Ne lui en tenez pas rigueur. **Travail-Argent** : vous devrez faire preuve d'un grand sérieux et d'une parfaite maîtrise des sujets que vous aurez à traiter. Sans cela, vous risquez de rencontrer le ridicule. **Santé** : mauvaise digestion.

Scorpion
Amour : votre signe profite toujours de l'influence dynamique et bénéfique du conjoint. Pour certains, une grande passion, vécue dans le secret, s'annonce. Que c'est excitant ! **Travail-Argent** : la chance sera à vos côtés dans tout ce que vous entreprendrez. Lancez-vous vite car cela ne durera pas. Sur le plan professionnel comme financier, il faudra saisir toutes les occasions ! **Santé** : léger stress. Prenez du temps pour vous.

Sagittaire
Amour : aujourd'hui, une rencontre marquante est possible. Si vous êtes célibataire, ce n'est pas le moment de vous replier sur vous-même. Ouvrez-vous à toutes les possibilités. **Travail-Argent** : vous verrez votre situation professionnelle sous un nouvel éclairage. Un collègue pourrait vous ouvrir les yeux et vous prendrez conscience de vos possibilités. **Santé** : vous avez un tonus d'enfer !

Capricorne
Amour : votre partenaire et vous avez décidé d'enterrer la hache de guerre. C'est une bonne résolution mais vous devrez vous faire une priorité de la respecter ou vous connaîtrez rapidement de nouveaux conflits. **Travail-Argent** : la journée s'annonce décisive. Il y a du changement dans l'air, en particulier dans les secteurs liés aux voyages ou à l'étranger. Vous pourriez subir quelques désagréments liés à une mauvaise organisation. **Santé** : bonne résistance nerveuse.

Verseau
Amour : vous trouverez toute l'affection que vous recherchez, au sein de votre famille. Alors n'allez pas voir ailleurs. Vos amis ne vous seront pas d'un grand soutien en ce moment et vous éparpiller dans des relations sans lendemain ne vous aidera pas à avancer. **Travail-Argent** : agir sur un coup de tête ne sera pas la bonne solution. Mieux vaut prendre le temps de la réflexion et laisser mûrir chaque décision. Vous aurez tendance à faire feu de tout bois aujourd'hui. **Santé** : grosse fatigue. Prenez le temps de faire une petite sieste.

Poissons
Amour : Célibataire, vous vous sentirez mal à l'aise en société et pas très sûr de vous. Sortez de votre réserve, les astres vont s'occuper de vos amours ! En couple, vous entrez dans une période de paix et de quiétude. Vous vous sentirez heureux de vivre et bien dans votre peau. **Travail-Argent** : vous êtes têtus mais il faudra vous montrer plus réceptif pour ne pas rater une belle opportunité. Vous prendrez enfin le taureau par les cornes, bien décidé à vous remuer pour concrétiser vos ambitions. **Santé** : solide résistance physique et excellent moral.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1847

Grid for Mots Fléchés N° 1847 with solutions.

SUDOKU N° 1513

Grid for Sudoku N° 1513 with solutions.

SUDOKU N° 1514

Grid for Sudoku N° 1514 with solutions.

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:57
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:36
	• Guéwé : 20:36

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1115

Le 1er roman de R. Knight paru en France en 2015

Grid for Mots Mêlés Express N° 1115 with solutions.

LIGUE DES CHAMPIONS - BARRAGES RETOUR

Ce Napoli était trop fort pour Nice

Si Nice a fait de son mieux, ce n'était pas assez. Contre Naples, les hommes de Lucien Favre n'ont même pas fait illusion et ont pu mesurer la distance qui les sépare du plus haut niveau européen. À eux désormais d'utiliser la leçon en Ligue Europa, une compétition plus à la mesure des Aiglons.

On retiendra que Mario Balotelli était en train de s'embrouiller avec le quatrième arbitre sur le bord du terrain. Qu'il voulait se faire mettre un strapping alors qu'il aurait très bien pu le faire aux vestiaires deux minutes plus tôt... En clair, qu'il était sorti de son match, et avait laissé ses potes à 10, quand José Callejón a marqué et plié l'affaire. On pourrait donc être de mauvaise foi et dire que tout est la faute de Super Mario. Ce serait oublier l'absence totale de marquage sur Callejón, et aussi – ou surtout – la nette supériorité de Naples sur Nice. En clair, la bataille était perdue d'avance, mais on a voulu y croire pendant les 45 minutes où les Italiens n'avaient pas achevé les Aiglons. Aucun regret donc, la marche était trop haute pour les hommes de Lucien Favre, et parfois, il faut simplement savoir l'admettre.

Naples contrôle le premier acte...

Deux frappes. L'une faiblarde de Wesley Sneidjer (5e), une autre largement hors cadre de Christophe Jallet (25e). Deux bonnes séquences niçoises, avec des passes, du mouve-



Lorenzo Insigne, buteur ce soir

ment. Mais quasiment tout ce que le Gym a réussi à produire en 45 minutes, en plus de deux débordements sans bénéfice d'Allan Saint-Maximin. En clair, c'est trop peu pour une équipe de Nice qui doit rattraper un retard de deux buts. Il faut dire qu'en face, Naples est solide.

D'entrée de jeu, les hommes de Maurizio Sarri ont mis le pied sur le ballon, ou imposé un pressing très haut quand ils ne l'avaient pas. Et se

sont donc procuré les meilleures opportunités : une frappe puissante du gauche de Dries Mertens, sortie avec brio par Yoan Cardinale (14e), un corner de Faouzi Ghoulam qui a fusé dangereusement devant le but (20e), ou encore une percussion de Lorenzo Insigne à gauche, achevée par une frappe du droit de peu à côté (26e). José Callejón a même eu l'opportunité de définitivement plier l'affaire juste avant la pause, mais

l'Espagnol a trop croisé sa frappe (45e+1), et involontairement préservé le peu de suspense qui restait. Un suspense bien fragile tant le Napoli a paru contrôler les débats durant le premier acte.

... avant de plier le match au début du second

D'ailleurs, Callejón se rattrape au retour des vestiaires. Totalement oublié par la défense, l'Espagnol crucifie Cardinale sur un centre à ras de terre de Marek Hamšík, et enterre par là même les derniers faux espoirs niçois (48e). Une action pendant laquelle Mario Balotelli, soucieux de se faire mettre un strapping qu'il avait visiblement oublié aux vestiaires, se prenait le bec avec le quatrième arbitre sur le bord du terrain. Heureusement pour les Azuréens, Naples continue de gaspiller ses opportunités, via une frappe de Mertens sur le poteau (49e). Quand ce n'est pas Cardinale – le meilleur Niçois du soir avec Saint-Maximin – qui sauve les siens devant Zieliński ou Insigne. En réponse, Nice n'offre que quelques timides offensives par Allan Saint-Maximin, dont le centre ne

trouve pas preneur (55e), Rémi Walter, qui aurait pu obtenir un penalty sur une frappe contrée du bras en pleine surface (60e) ou enfin un coup franc cadré de Sneidjer (84e).

Pas de quoi, néanmoins, relancer le suspense ou laisser des regrets à des Niçois beaucoup trop loin de l'exploit et définitivement pliés par Insigne dans les dernières minutes (89e). La barre transversale touchée par Pierre Lees-Melou n'en est donc qu'anecdotique (90e). Il faudra désormais oublier les rêves de Ligue des champions et se remettre la tête à l'endroit pour refaire une bonne saison en Ligue 1. Et sait-on jamais, donner un peu de piment à la saison avec un bon parcours en Ligue Europa, une compétition où le Nice actuel aura plus de marge pour s'exprimer. ■

(SOF FOOT.COM)

RÉSULTATS

Hier
FC Séville - Basaksehir (Tur) 2-1 2-2
FC Astana (Kaz) - Celtic (Sco) 0-5 4-3
Maribor (Slo) - H. Beer Sheva (Isr) 1-2 1-0
Nice (Fra) - Naples (Ita) 0-2 0-2
Rijeka (Cro) - Olympiakos (Gre) 1-2 0-1
Aujourd'hui
FC Copenhague - Qarabag (Aze) 0-1
Slavia Prague (Cze) - APOEL (Cyp) 0-2
Liverpool (Eng) - Hoffenheim (Ger) 2-1
Steaua (Rou) - Sporting (Por) 0-0
CSKA Moscou - Young Boys (Sui) 1-0

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - ESPAGNE

Le Barça porte plainte contre Neymar !



Le FC Barcelone vient de publier un communiqué officiel dans lequel il annonce déposer une plainte contre Neymar pour non-respect de son contrat. “Le FC Barcelone a déposé une plainte le 11 août passé contre le joueur Neymar Jr devant le Tribunal Social de Barcelone, pour qu’il la transmette à Fédération Française de Football et à la FIFA, pour faire-valoir ce que de droit. Dans cette plainte, le club réclame au joueur 8,5 M€ de dommages et intérêts plus 10% de pénalité pour non-respect du contrat. Le club réclame que le Paris SG assume le paiement de ce montant si le joueur ne peut pas s’en charger. Le FC Barcelone a déposé cette plainte pour défendre ses intérêts, après la résiliation unilatérale du contrat décidée par Neymar, quelques mois seulement après avoir signé une prolongation jusqu’en juin 2021. Cette défense s’exercera en suivant les procédures requises par les organismes compétents et sans entré, en aucun cas, dans des disputes avec le joueur.”

FOOT - TRANSFERTS

Philippe Coutinho va rester à Liverpool

Le feuilleton Coutinho touche à sa fin, et le Brésilien, annoncé depuis un mois au

FC Barcelone, va finalement rester à Liverpool, selon le Liverpool Echo, toujours très bien informé sur les Reds. “Barcelone a finalement admis sa défaite” écrit le quotidien, expliquant que le club anglais a refusé trois offres du club catalan, dont la dernière à 130 millions d’euros, bonus compris. Coutinho, qui avait sollicité une demande de transfert, n’a pas obtenu gain de cause, et Jürgen Klopp va désormais devoir le réintégrer à l’équipe.

FOOT - TRANSFERTS

Nikola Kalinic prêté à Milan

C'est officiel : Nikola Kalinic est un joueur de l'AC Milan. L'attaquant croate de la Fiorentina (29 ans) a signé pour quatre ans avec les Rossoneri, dont la première année sous forme de prêt payant. Selon La Gazzetta dello Sport, l'AC Milan aurait versé 10 millions d'euros à la Fiorentina pour ce prêt d'un an, et versera ensuite 15 millions supplémentaires pour en obtenir le transfert définitif à partir de la saison suivante, soit un total de 25 millions.

JUVE

Marchisio vers le Milan AC ?...

Et si le Milan AC réalisait un autre énorme coup d'ici la fin du mercato estival ? Selon la presse italienne, le club lombard, qui a déjà recruté le défenseur central Leonardo Bonucci, souhaiterait s'offrir un autre cadre de la Juventus Turin : Claudio Marchisio (31 ans). Revenu récemment d'une grave blessure à un genou, le milieu de terrain serait ouvert à un départ de la Vieille Dame, son club de toujours, inquiet par la concurrence de plus en plus forte dans l'entrejeu avec le recrutement de Blaise Matuidi. Les médias locaux assurent que le Milan AC a ses chances dans ce dossier.

Un éventuel mouvement qui pourrait faire énormément de bruit tant Marchisio est un symbole chez les Bianconeri.

... Qui insiste pour Krychowiak

Alors que son avenir au Paris SG semble toujours plus bouché (les Rouge-et-Bleu travaillent à l'arrivée d'un milieu défensif supplémentaire), Grzegorz Krychowiak (27 ans) pourrait rebondir en Serie A d'ici la fin du mercato estival. Selon le Corriere dello Sport, le milieu de terrain international polonais est toujours sur les tablettes de l'AC Milan. Les Rossoneri espèrent toujours un prêt d'une saison de l'ancien pensionnaire du FC Séville, considéré comme une erreur de casting au sein du club de la capitale.

MANCHESTER CITY

Mangala bientôt à l'Inter Milan ?

Prêté la saison dernière au Valence FC, Eliaquim Mangala va-t-il découvrir la Serie A après la Liga ? Le défenseur central français de 26 ans, dont le contrat à Manchester City court jusqu'en 2019, n'entre pas dans les plans de Pep Guardiola. Selon la Gazzetta dello Sport, l'Inter Milan s'active pour obtenir son prêt, sans option d'achat. Le Corriere dello Sport évoque de son côté la même piste, mais avec une option d'achat adossée au prêt.

ESPAGNE

Abdenour va quitter Valence

Selon le quotidien Superdeporte, spécialiste du Valence FC, le départ d'Ayemen Abdenour (28 ans, sous contrat jusqu'en 2020) est acté dans l'esprit des dirigeants du club ché, après les arrivées

de Murillo et Gabriel Paulista. Le défenseur central tunisien, passé par Toulouse et Monaco, a des pistes en Turquie et en Russie, mais plaît aussi à Nice et Watford.

PSG

Di Maria retenu par Emery ?

Annoncé avec insistance sur le départ, notamment du côté du FC Barcelone, Angel Di Maria (29 ans, 3 matchs en L1 cette saison) quittera-t-il le Paris Saint-Germain cet été ? Difficile de le savoir. En tout cas, la Gazzetta dello Sport croit savoir qu'Unai Emery ne serait pas vraiment chaud à l'idée de se séparer de l'ailier argentin. En effet, l'entraîneur espagnol aurait indiqué à ses dirigeants qu'il comptait énormément sur l'Albiceleste pour la saison à venir. Si tel est le cas, Di Maria va devoir sérieusement hisser son niveau de jeu et cesser d'être aussi intermittent car la concurrence à Paris est déjà bien plus relevée que par le passé.

PSG

220 millions pour le duo Mbappé-Fabinho ?



En plus de Kylian Mbappé, le Paris Saint-Germain souhaite également s'offrir un autre Monégasque : Fabinho (23 ans, 3 matchs en L1 cette saison), priorité d'Unai Emery au milieu. Le joueur, lui, souhaite toujours rallier la capitale avant la clôture du mercato. D'après TF1, le Brésilien

aurait d'ailleurs demandé à ses dirigeants à ne pas jouer contre l'Olympique de Marseille dimanche pour le choc de la 4e journée de Ligue 1. Au total, le PSG pourrait déboursé 220 millions d'euros pour s'offrir le duo Mbappé-Fabinho.

BARÇA

Dembélé, Dortmund veut plus que 130 M€ !

Désigné comme la priorité pour remplacer Neymar, Ousmane Dembélé (20 ans) attend toujours que le Borussia Dortmund et le FC Barcelone se mettent d'accord. Le club catalan a transmis une nouvelle offre au leader de la Bundesliga, estimée à 130 millions d'euros. Mais le BvB en veut encore plus ! D'après Sky Allemagne, la direction de Dortmund réclamerait à présent 150 millions d'euros pour céder l'ancien Rennais ! Le Barça mettra-t-il autant d'argent sur la table ?

BORDEAUX

Le président a tranché pour Malcom

Après l'actionnaire Nicolas De Tavernost, c'est au tour du président Stéphane Martin de trancher sur l'avenir de Malcom (20 ans, 3 matchs et 2 buts en L1 cette saison) à Bordeaux. Le patron des Girondins assure lui aussi que l'attaquant brésilien ne quittera pas le club cet été. "S'il y a des offres pour Malcom, nous refuserons de les regarder. Nous ne sommes pas dans l'obligation de vendre. L'intérêt du club et du joueur est qu'il fasse une année de plus ici", a assuré Martin à Sud Ouest. Alors que Bordeaux a déjà repoussé des offres importantes pour l'Auriverde, les dirigeants devront résister jusqu'à la fermeture du mercato. Et ce ne sont pas les belles performances de Malcom depuis le lancement de la saison qui vont calmer ses courtisans.

